

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

— Audition du général François Lecointre, chef d'état-major
des armées..... 2

Mardi

11 juin 2019

Séance de 17 heures

Compte rendu n° 42

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence de
M. Jean-Jacques Bridey,
*président***



La séance est ouverte à dix-sept heures dix.

M. le président Jean-Jacques Bridey. Je suis heureux de vous recevoir pour cette audition un peu particulière, puisque nous nous voyons hors cadre budgétaire. Nous avons proposé d'organiser ce cycle pour faire un point à mi-année sur les opérations. Nous avons déjà auditionné les chefs d'état-major des armées de l'air et de terre. Nous auditionnerons celui de la marine début juillet et le délégué général pour l'armement la semaine prochaine.

Général François Lecointre. Dans quelques semaines, cela fera deux ans que je suis en fonction. C'est l'occasion pour moi de dresser un bilan des opérations. Même si nous nous rencontrons hors discussion budgétaire, celles-ci constituent quand même l'essentiel et nous renvoient à la finalité de nos armées : porter les armes de la France partout où ses intérêts et ses valeurs sont à promouvoir ou à défendre, et partout où sa survie est en jeu.

Ces engagements opérationnels sont importants. Vous savez ce qu'ils coûtent – la mort de Cédric de Pierrepont et d'Alain Bertoncello nous l'a rappelé récemment. Ainsi que l'a indiqué le président de la République par une très belle phrase lors de l'hommage national, « une vie donnée n'est pas une vie perdue ». J'ai également retenu celle selon laquelle « un soldat, quand il meurt au combat, accomplit sa destinée ». La mort de Cédric de Pierrepont et d'Alain Bertoncello vient nous rappeler que cette destinée n'est pas ordinaire et que ce cœur de notre action, le service de nos armes, est exigeant. Il est donc très important, dans un cadre et une perspective qui, compte tenu de l'évolution géopolitique, ne verront pas le niveau d'engagement des armées françaises diminuer, que je puisse vous faire un point régulier sur nos opérations.

J'aborderai le sujet des opérations en trois parties : l'engagement de nos armées sur les différents théâtres ; les grandes tendances de la conflictualité ; la nécessité d'adapter nos armées à ces défis.

Je propose de dresser le bilan des opérations en cours par théâtre en commençant par évoquer notre engagement au Sahel. Vous savez que nous avons élaboré une stratégie globale fin 2017, laquelle a été confirmée lors de la revue d'octobre 2018. Elle est fondée sur des opérations successives, dans des zones données dans la boucle du Niger élargie, étant entendu que nous concentrons nos moyens successivement dans chacune de ces zones, et en appui de nos partenaires.

Au Mali, les opérations se sont intensifiées dans la première zone dans laquelle nous avons commencé à mettre en œuvre cette stratégie à partir de fin 2017 – le Liptako. Afin de permettre l'engagement des forces armées maliennes et leur déploiement durable dans la zone que nous contribuons à reprendre, nous avons livré un poste à In Delimane l'an dernier et sécurisé la construction d'un poste à Anderanboukane au début de l'année, sur la frontière entre le Mali et le Niger.

Les conditions qui permettraient une bascule de l'effort dans une autre zone ne sont pas aujourd'hui réunies. Pour autant, nous préparons depuis le mois de janvier l'engagement futur dans le Gourma, qui est la zone contiguë au Liptako. Pour déclencher cet engagement, nous cherchons à encourager nos partenaires européens à s'engager dans une mission d'accompagnement et, dans une moindre mesure, de formation des forces armées maliennes dans le Liptako.

Ponctuellement, nous conduisons également des opérations de harcèlement dans le centre, à la demande et en appui des forces armées maliennes (FAMa), principalement par frappes aériennes. C'est ce qui a été fait à la fin du mois de novembre dernier contre la katiba Macina. Nous avons renouvelé ce mode d'action les 10 janvier et 23 février contre des points de regroupement de ce groupe armé terroriste.

Nous continuons également d'agir dans le Nord, sur des cibles à haute valeur ajoutée susceptibles de menacer la France et dont l'activité terroriste est responsable de tous les trafics.

Nous n'agissons bien sûr pas seuls. Barkhane se coordonne étroitement avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et les forces armées locales. En particulier au Niger, où après les attaques terroristes récentes qui ont provoqué des pertes lourdes dans la zone de Tilabéri, nous avons accentué les opérations conjointes contre l'État islamique au Grand Sahara (EIGS). Évidemment, nous sommes appuyés de façon constante par nos alliés américains, en matière de renseignement notamment. Au Burkina Faso, des opérations sont également menées avec les forces armées dans la région frontalière avec le Mali, où nous restons vigilants quant aux risques d'extension de la menace islamo-jihadiste. Notre manœuvre dépend également de la capacité des États voisins que sont le Niger, le Bénin et le Burkina Faso et du partenaire important qu'est la Force conjointe G5 Sahel, en cours de montée en puissance – je pourrai répondre à des questions sur ce thème si vous en avez – à sécuriser les espaces frontaliers qu'utilisent les groupes armés terroristes pour se rétablir ou se réimplanter. Cette stratégie prendra du temps à produire des résultats durables. Pour autant, même si elle n'est pas suffisante, je considère que c'est la bonne stratégie et que nous sommes sur la bonne voie, quelles que puissent être les perspectives.

Quelles sont les perspectives en bande sahélo-saharienne ? Je pense que la sécurisation de la boucle du Niger prendra plusieurs années. Elle sera évidemment étroitement liée à la montée en puissance des forces partenaires et aux acteurs de la stabilisation. Elle dépendra aussi de l'investissement que les gouvernements, en premier lieu le Gouvernement malien, voudront bien consentir dans la région. En effet, les gains militaires enregistrés doivent être consolidés par des actions politiques et de développement socio-économique concrètes, synchronisées avec le tempo opérationnel. Nous nous y employons. Nous avons renforcé nos liens et notre coopération avec l'Agence française de développement (AFD). Je pense que cette action doit être plus ambitieuse encore, et que la synchronisation doit intervenir à un niveau international.

Le contexte actuel présente aussi de nombreux défis, comme l'action autonome de la Coordination des mouvements de l'Azawad au nord-Mali, les difficultés de la mise en œuvre concrète de l'accord pour la paix et la réconciliation ou encore les négociations en cours autour du renouvellement du mandat de la MINUSMA.

Par ailleurs, la situation autour du lac Tchad ne s'améliore pas et demande sans doute un effort accru de la communauté internationale. J'observe au passage que chaque fois que l'on déplore l'aggravation de la situation ou son absence de règlement rapide, certains sont prompts à imaginer que le remède est en fait la cause du mal et que c'est peut-être la présence des forces internationales et des armées françaises qui contribue à dérégler la situation dans cette zone. Malheureusement, dans la région du lac Tchad, en particulier dans le nord du

Nigeria, dans l'est du Niger ou dans le nord du Cameroun, cela n'est clairement pas la présence des forces occidentales ou internationales qui dégrade la situation. Celle-ci continue malgré tout à se dégrader de façon constante, appelant très rapidement, je pense, une réaction de la communauté internationale.

Enfin, le travail de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) ou les actions bilatérales des Européens sont importants. Elles permettent de doter nos partenaires sahéliens de capacités militaires reconstruites et de les placer progressivement sur le chemin de l'autonomie, condition indispensable au succès de nos opérations et avant d'envisager, à plus long terme, notre retrait.

Je vous l'ai dit l'an dernier et je ne cesse de le répéter à tous ceux qui m'interrogent sur ces sujets : la complexité de la situation, l'aspect systémique de cette crise ainsi que son lien avec les enjeux démographiques ou environnementaux nous appellent à la patience stratégique. Il est nécessaire de regarder les choses avec lucidité et de maintenir notre effort avec constance. Je ne pense pas qu'il y ait d'autre solution.

J'en viens aux opérations au Levant. Dans cette zone, vous le savez, la France inscrit son action dans celle de la coalition de l'opération *Inherent Resolve* formée par les États-Unis en 2014 à la demande du Gouvernement irakien. Les objectifs stratégiques militaires poursuivis sont la neutralisation de Daech, le renforcement des acteurs locaux et régionaux et la pérennisation de notre collaboration avec la coalition.

Le Gouvernement irakien reste fragilisé. Il doit relever le défi communautaire, tandis qu'en Syrie les zones de tension demeurent nombreuses dans un contexte régional instable.

Le dispositif Chammal – nom français de la participation à l'opération *Inherent Resolve* – est constitué de quatre piliers, dans lesquels se répartissent 1 200 hommes environ. Tout d'abord, un appui cinétique, avec l'engagement de nos Rafale depuis la Jordanie ou notre porte-avions lorsqu'il est dans la zone. Cet appui était également apporté par la *task force* Wagram que nous avons retirée après la fin du califat, en avril dernier. Je me permets de noter qu'en un peu plus de deux ans de présence, cette force d'artillerie aura tiré plus de 18 500 coups de canons. Le deuxième pilier est celui du renseignement, avec des moyens aériens et navals pour des missions que nous réalisons au sein de la coalition. Vient ensuite le pilier de la formation auprès du service irakien de contre-terrorisme et de l'armée irakienne. Je considère que nous avons, depuis notre déploiement, contribué à la formation de 20 000 soldats irakiens. J'estime que les Forces de Sécurité Irakiennes sont de plus en plus autonomes. C'est encourageant. Enfin, le pilier commandement regroupe nos insérés français au sein du *command and control* d'*Inherent Resolve* et de la mission en Irak de l'OTAN.

Même après la fin du califat physique, le combat se poursuit contre Daech, entré à présent en clandestinité. Cela exige de notre part une grande vigilance et une adaptation. En effet, profitant de la perméabilité des frontières, Daech se réimplante en Irak entre Mossoul et Kirkouk. Nous devons donc poursuivre notre effort de formation en faveur des forces irakiennes.

En Syrie, vous le savez, les forces pro-régime cherchent à nettoyer les territoires repris, pendant que les Forces démocratiques syriennes (FDS) font face à l'immense défi humanitaire que représente la détention des djihadistes et de leurs familles.

Malgré les tensions entre les États-Unis et l'Iran, je pense que nous devons absolument préserver une relation militaire franco-américaine étroite, qui est essentielle par ailleurs pour notre action en bande sahélo-saharienne.

Sur le flanc est de l'Europe à présent, nous n'avons plus de forces françaises présentes en permanence dans les opérations de l'OTAN depuis le retrait de la KFOR – même si les perspectives de Brexit font que c'est le général français qui, en tant que *vice-chief of staff* de SACEUR assure au nom de l'OTAN le commandement de l'opération européenne Althea. Pour autant, la France est pleinement engagée dans la posture dissuasive rénovée de l'OTAN pour laquelle elle continue de déployer régulièrement des moyens aériens, navals et terrestres pour des missions temporaires sur le continent européen notamment. Il s'agit là d'affirmer notre statut d'allié crédible et solidaire, et d'afficher une attitude française ferme et équilibrée vis-à-vis de la Russie.

Nous participons donc à des missions ponctuelles de recueil de renseignements, notamment lors de grandes manœuvres russes. En 2018, nous avons conduit trois opérations en mars, juillet et septembre.

Par ailleurs, nous participons aux quatre familles de missions opérationnelles de l'OTAN. Tout d'abord la « présence avancée rehaussée ». Cette mission consiste à renforcer la présence de forces multinationales otaniennes mises à disposition de nations cadres, sur une base volontaire, en Estonie, Lettonie, Lituanie et Pologne. Depuis sa mise en place en 2017, les armées françaises ont contribué à hauteur d'un sous-groupe tactique blindé mécanisé et du soutien associé, soit environ 300 hommes, au sein d'un bataillon britannique en 2017 en Estonie, puis d'un bataillon allemand en 2018 en Lituanie, et à nouveau d'un bataillon britannique en Estonie d'avril à décembre 2019. Ensuite, nous participons aux opérations de « police du ciel ». La France contribue quatre mois tous les deux ans à garantir l'intégrité de l'espace aérien des pays baltes en assurant une permanence opérationnelle en alerte à 15 minutes. En 2018, nous avons déployé quatre Mirage 2000-5 et une centaine d'aviateurs sur la base d'Amari en Estonie. Notre prochain déploiement est prévu en 2020. En outre, au titre de la mission « présence avancée adaptée » au sud-est de l'Europe, nous engageons des moyens tels que des vols de reconnaissance ou des bâtiments en mer Noire deux ou trois fois par an.

En République Centrafricaine, les armées réaffirment l'appui de la France au travers d'un dispositif réajusté en novembre 2018. Nous soutenons fermement la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), qui est le premier acteur sécuritaire. Nous lui garantissons une mesure de réassurance par la fourniture d'un appui aérien depuis le Tchad. Celui-ci a été engagé à quatre reprises depuis 2017, dont deux fois ces sept derniers mois, sous la forme d'une démonstration de force. De plus, nos forces pré positionnées au Gabon ou dans l'océan Indien contribuent à la préparation de certains contingents africains de la MINUSCA en provenance du Gabon, du Cameroun ou de la Zambie.

La France joue aussi un rôle déterminant au sein de la Mission de formation de l'Union européenne en République Centrafricaine (EUTM-RCA), qui a débuté son second mandat de deux ans en septembre 2018. L'État centrafricain a reconnu la fonction centrale de cette mission pour assurer la mise en cohérence des actions menées au profit des Forces armées centrafricaines. Un général français prendra le commandement de l'EUTM-RCA en

juillet. Là encore, comme en bande sahélo-saharienne, le défi est d'obtenir des Européens une plus grande participation. À ce stade, nous armerons seuls plus de 50 % des postes de cette mission.

Plusieurs actions bilatérales nous permettent aussi de fournir aux forces armées centrafricaines une offre cohérente et complète de formation, d'équipements et d'armement, sous la forme de partenariats militaires opérationnels et en étroite coordination avec la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD). Ainsi, un groupement tactique spécialisé dans le partenariat militaire opérationnel (GT PMO) de 158 militaires renforce les forces françaises déployées au Gabon depuis mi-avril. Il permet de développer notre coopération militaire à Bouar et Bangui. Nous avons ainsi presque doublé le nombre de militaires centrafricains formés entre 2017 et 2018.

Globalement, les projets structurants pour l'opérationnalisation des forces armées centrafricaines s'inscrivent eux aussi dans le temps long. Par ailleurs, l'activisme russe risque de fragiliser ou de déstabiliser les stratégies de reconstruction. Plus que jamais, nous devons maintenir le cap de notre stratégie de long terme, qui vise à appuyer la reconstruction de l'appareil sécuritaire.

Au Liban, notre action s'inscrit dans la résolution 2433 d'août 2018, qui demande à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) d'être plus active sur le respect de l'embargo sur les armes et insiste sur la liberté de mouvement de la force. Nous armons toujours la réserve d'intervention, avec 650 soldats projetés. Elle se tient prête à agir dans l'ensemble de la zone des opérations. Si la situation demeure actuellement calme, les sujets de tensions sont nombreux du fait du déclenchement de l'opération israélienne « Bouclier du Nord » contre le Hezbollah en décembre 2018 et la reprise des travaux de construction du mur israélien en zone réservée. Cela illustre la fragilité de la situation le long de la *blue line*.

Les armées sont également engagées contre les trafics en tous genres – de stupéfiants, d'êtres humains, d'armement ou encore d'hydrocarbures – qui transitent par la mer pour changer de continent, mais aussi à terre, au Sahel par exemple où ces trafics sont intimement liés aux groupes terroristes que nous traquons.

Concernant le trafic de drogue, grâce à une solide coopération avec les services de renseignement des nations partenaires, la marine permet de procéder à des saisies importantes de cannabis, d'héroïne et de cocaïne au plus près des zones de production, en particulier dans les Antilles, dans l'océan Indien et dans le Pacifique.

Les armées apportent également une contribution à la lutte contre l'immigration clandestine, principalement en Méditerranée. Il s'agit en particulier de la participation à la mission de l'Union européenne Sophia, qui a été étendue à la formation des garde-côtes libyens et à la lutte contre le trafic d'armes. Dans ce cadre, nous avons travaillé à renforcer la marine libyenne du Gouvernement d'entente nationale dans la lutte contre le trafic d'êtres humains. L'avenir de cette mission sera débattu en septembre prochain. Nous ne pouvons pas préjuger de son avenir. Un accord politique sur les ports de débarquement faciliterait une réactivation du volet naval même s'il ne faut pas perdre de vue le fait que le principal objectif de cette mission est la lutte contre les réseaux de trafiquants, qu'il s'agisse du trafic d'êtres humains, d'armes ou d'hydrocarbures.

La marine participe également, avec une cinquantaine de jours de patrouilles et une trentaine d'heures de vol par an, aux missions de protection des frontières de l'Union européenne en apportant le concours de ses moyens à l'agence européenne Frontex, en particulier en mer d'Alboran ou en Méditerranée centrale.

Sur les autres mers, nous maintenons en océan Indien un dispositif important pour conserver une capacité d'appréciation autonome de situation, en luttant contre le terrorisme et son financement grâce à la participation aux forces navales interalliées et en renforçant la sécurité maritime en soutenant l'opération européenne Atalante de lutte contre la piraterie.

Dans le golfe de Guinée, l'opération Corymbe de prévention et de pré positionnement stratégique se poursuit, dans un contexte instable. Je vous rappelle que depuis 1990, nous y engageons de façon quasi permanente un à deux bâtiments pour protéger nos intérêts, appuyer les pays riverains, soutenir nos forces pré positionnées et renforcer nos liens avec les pays africains. Nous avons également mis sur pied en 2016, en coopération avec les Britanniques, un centre de contrôle naval volontaire pour assurer le suivi de la situation sécuritaire dans le golfe de Guinée. J'y vois une piste de coopération fructueuse et une expertise européenne qu'il nous reste à développer.

Par ailleurs, en mer de Chine méridionale, nos moyens participent à l'affirmation de la liberté de navigation dans le strict respect du droit international maritime. Nous effectuons en moyenne deux passages par an en mer de Chine méridionale et un par an dans le détroit de Taïwan depuis cinq ans. Entre mars et juin 2019, la patrouille dans le détroit de Formose qui a été conduite par la frégate de surveillance *Vendémiaire* a provoqué une légère crispation de la République populaire de Chine. Depuis, notre groupe aéronaval s'est rendu dans la zone. Il a évolué en mer de Chine méridionale, en appui de notre discours diplomatique ferme tenu lors du dialogue de Shangri La.

Je voudrais terminer ce tour d'horizon de nos engagements par ceux sur le territoire national, qui reste le premier théâtre d'engagement de nos armées en volume de forces employées, avec près de 14 000 militaires déployés en métropole et Outre-Mer (opérations *stricto sensu* et forces de souveraineté).

La force Sentinelle a été remaniée fin 2017 pour lui conférer plus de souplesse, de réactivité et d'imprévisibilité, tout en continuant à permettre un déploiement à 10 000 hommes si la situation l'exigeait. Elle peut ainsi graduer son volume en fonction du niveau de la menace, de la période de l'année et des sites sensibles désignés en liaison avec le ministère de l'Intérieur.

Ce dispositif a prouvé sa pertinence à Strasbourg le 11 décembre, lors des attentats du marché de Noël. La planification conduite en liaison avec le ministère de l'Intérieur se concrétise par l'anticipation croissante des déploiements. En fonction de l'évolution de la menace, il faudra poursuivre l'adaptation de cette opération, conformément au Plan d'action contre le terrorisme de juillet 2018. En 2018, ce sont près de 5 000 hommes par jour en moyenne qui se sont déployés au bon endroit, au bon moment et au juste niveau, en appui des forces de sécurité intérieures.

Vous savez également qu'en Guyane, les forces armées participent toujours de manière permanente à l'opération de lutte contre l'orpaillage illégal, Harpie. Les derniers ajustements ont fait appel au renfort pour quatre mois d'une compagnie d'infanterie

supplémentaire. Entre 2017 et 2018, nous avons doublé les saisies d'avoires criminels. Nous sommes également toujours déployés une cinquantaine de jours par an pour sécuriser les lancements de fusées à Kourou, dans le cadre de l'opération Titan. Nous sommes évidemment attentifs aux évolutions des besoins que générera l'arrivée du nouveau lanceur Ariane 6. Enfin, les forces armées guyanaises luttent aussi quotidiennement contre la pêche illicite, notamment en provenance du Brésil.

Voilà pour toutes nos opérations. Pardonnez-moi le côté « inventaire à la Prévert » sans doute un peu fastidieux. Cette énumération me semblait toutefois nécessaire. D'une part, parce que je ne peux pas imaginer que les députés de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale ne soient pas parfaitement informés de l'ensemble de ces engagements, pour s'en faire le relais auprès de nos concitoyens. D'autre part, parce que je souhaitais vous faire toucher du doigt le fait que ces engagements se font non pas « au petit bonheur la chance », mais qu'ils s'inscrivent dans une stratégie définie et actualisée de manière constante en essayant d'anticiper les menaces dans un monde où, que nous le voulions ou non, le paysage de la conflictualité est en mutation rapide et profonde.

Quelles sont ces tendances de la conflictualité ? Si vous le permettez, je voudrais commencer par regarder en arrière pour tenter d'identifier les grandes périodes qui ont structuré notre modèle d'armée, et qui correspondent chacune d'elles à une analyse datée de la menace.

D'abord, durant la Guerre froide et jusqu'en 1991, notre appareil de défense était organisé autour d'une mission de garde face à l'Est et de réaction immédiate à l'offensive aéroterrestre majeure qui pouvait en découler. C'est aussi la période de développement des trois composantes de la force nucléaire stratégique autour desquelles s'est édifié le système militaire, complet et robuste, dont nous avons hérité. Notre doctrine reposait alors sur le triptyque « dissuader, combattre, intervenir », face à un ennemi symétrique que nous affronterions avec les pays de l'Ouest.

Puis, après l'éclatement de l'URSS, la menace à proximité immédiate de l'Europe s'est estompée, alors que de nouveaux risques sont apparus. C'est le temps des opérations de maintien de la paix, pour traiter l'apparition de nombreux foyers de tensions et de conflits. Ces opérations ne nécessitaient pas de moyens militaires importants. Elles ont permis l'adoption du plan Armées 2000, la réduction des effectifs, la réduction puis la suspension du service national, l'adoption du principe de stricte suffisance. La recherche des « dividendes de la paix », dans un contexte économique et social se dégradant, allait provoquer pertes de capacités et diminution de la réactivité des armées.

Ensuite, à compter du 11 septembre 2001, la menace terroriste a marqué une nouvelle inflexion. Tout en poursuivant nos opérations de gestion de crises dans un cadre de restauration du droit international, nous avons renoué avec des opérations de guerre antiterroristes, en Afghanistan. Il s'agissait d'y réduire la menace terroriste avant qu'elle n'atteigne le territoire national – ce qui a fini par arriver, hélas, en 2015.

Aujourd'hui, vous le savez, le terrorisme se développe en même temps que l'expansion incessante de menaces hybrides, l'apparition de nouveaux champs de conflictualité et une réelle désinhibition tout à fait frappante de l'usage de la violence et de la force. Celle-ci se généralise à travers les médias et réseaux sociaux et atteint notre société.

La période qui s'ouvre à nous, depuis l'invasion de la Crimée par la Russie en 2014 est encore différente. Elle combine, d'une certaine façon, les caractéristiques de périodes précédentes, sur fond de risque climatique, d'épuisement des ressources et d'inégalités de développement. Surtout, elle fait réapparaître la crainte de menaces existentielles, à même de saper les fondements de notre Nation.

Je considère que cette période nous expose à trois grandes formes de conflictualité, qui se conjuguent. D'abord, un affrontement majeur apparaît aujourd'hui comme une potentialité réelle. L'armement de la Chine, l'affirmation de puissances régionales avec des prétentions nucléaires, le jeu de la Russie, la concurrence à la puissance américaine ou les déséquilibres autour du golfe Arabo-Persique sont de nature à provoquer un point de rupture. Il faut être prêt à s'engager pour un « conflit de survie », seul ou en coalition, rapidement et dans la durée. Pour cela, il faudra disposer de moyens de haute technologie car ce conflit se déroulera dans les champs habituels, mais aussi dans ceux qui échappaient jusqu'ici à la conflictualité militaire. En effet, le déni d'accès de certains espaces et les stratégies indirectes, avec un rapport coût efficacité aujourd'hui à la portée de petits compétiteurs, pourraient préfigurer ce type de conflit.

Dans le même temps, un affrontement de nature asymétrique reste d'actualité. Le terrorisme persiste. Il mute. Il intègre opportunément toutes les revendications ethniques, religieuses, idéologiques ou identitaires. Par ailleurs, les groupes terroristes s'approprient les nouvelles technologies et savent investir tous les champs, exigeant de notre part une palette complète de réponses militaires.

Enfin, une ou plusieurs crises profondes sont de nature à déstabiliser sérieusement les grands équilibres mondiaux. Qu'elles soient de nature démographique, climatique ou d'accès à l'eau, elles ne manqueront pas d'affecter l'Afrique et auront de lourdes conséquences pour la stabilité de l'Europe tout entière.

Je pense que nous devons absolument nous y préparer et l'intégrer dans notre modèle d'armée, d'autant que cette typologie de la menace n'exclut pas la simultanéité des occurrences et que chaque type d'affrontement se conjuguera dans le temps et l'espace. Nous devons être capables d'anticiper et de voir venir ces menaces ou ces conjugaisons de menaces, mais aussi de créer les coalitions qui nous permettront d'y faire face.

La stratégie que nous avons adoptée lors de la revue de 2017 consacre la consolidation de notre modèle complet d'armée et garantit une forme de sûreté, comme celle que défendait le général Lucien Poirier et qu'il définissait comme une « stratégie d'attente qui maintient la garde haute pendant que s'élaborent des modes d'action nouveaux ». Elle nous paraît être la bonne, car elle vise à créer les conditions de la liberté d'action en prévision d'un avenir incertain, par la conservation de moyens et de compétences dans le haut du spectre de la violence.

J'en viens à ma troisième partie qui, je l'espère, ne sera pas trop longue. Elle me permettra d'évoquer rapidement ce que je crois nécessaire pour adapter nos armées aux défis que je viens de citer.

L'an dernier, j'ai précisé les grands principes de ma vision stratégique, en particulier ceux qui permettent de réaffirmer la singularité militaire, d'encadrer l'action des armées et de garantir leur succès. J'ai, depuis, décliné cette vision en un plan stratégique qui vous a été

distribué et qui précise ce que nous devons faire. Il est fondé sur la recherche de la performance et la promotion de la subsidiarité. Il ne s'agit pas de mettre en place des moyens nouveaux, mais d'ajuster notre organisation et de simplifier nos processus pour gagner en réactivité et en résilience.

Mon objectif est triple. Il s'agit de gagner aujourd'hui, c'est-à-dire de continuer à réparer notre appareil militaire. Il faut gagner demain, en développant les armées futures. Enfin, il faudra gagner ensemble en assurant la performance globale.

Le premier de ces objectifs, gagner aujourd'hui, est celui qui garantit l'efficacité opérationnelle. Notre loi de programmation militaire (LPM) est en effet celle d'une remontée en puissance. Elle prend en compte cette capacité de réparer nos capacités, en particulier les difficultés et les carences structurelles dont nous souffrons.

À titre d'exemple, certains stocks de munitions sont toujours très bas. Au rythme actuel des commandes et livraisons, nous ne serons toujours pas capables de soutenir un engagement majeur en 2022. Pour la défense sol-air, surface-air, l'engagement air-air, ainsi que pour la lutte antinavire, nos stocks ne nous permettent déjà pas de faire face à la situation opérationnelle de référence. Par ailleurs, nous avons encore des trous capacitaires, notamment dans les domaines de la projection stratégique, du renseignement par drone, du ravitaillement à la mer et de l'aéromobilité, ce qui nous rend dépendants de nos alliés américains, otaniens et européens, ainsi que des contrats d'affrètement.

La disponibilité technique opérationnelle de certaines de nos flottes d'aéronefs demeure à un niveau faible, de l'ordre de 50 % à 60 % pour les flottes d'hélicoptères de l'armée de terre, de patrouilleurs maritimes de la marine et d'avions de transport tactique de l'armée de l'air. Les causes de la sous-performance des flottes les plus critiques sont connues. Celles-ci sont soit très anciennes et doivent alors subir des mises à niveau capacitaires entraînant des immobilisations longues, soit très récentes et souffrant alors de défauts de maturité.

Toujours dans cette logique d'efficacité, nous ciselons notre dispositif déployé en fonction de l'analyse de la menace : c'est le rôle, en permanence, des revues de théâtre. Nous veillons aussi à maintenir l'*ultima ratio* à un niveau de robustesse et de résilience pour agir en situation de chaos et absorber le choc inhérent à tout type de confrontation armée. C'est le but de notre préparation opérationnelle, dont l'offre est adaptée au juste besoin, en recherchant la priorisation et la mutualisation.

Gagner aujourd'hui, c'est aussi affaire d'alliances et de partenariats valorisés, pour répondre aux enjeux de compétition stratégique et à l'instabilité persistante que j'ai évoqués précédemment. Pour cela, nous cherchons à développer une véritable culture européenne de l'intervention car nous avons des responsabilités collectives sur ce qui se passe au-delà de nos frontières. L'Initiative européenne d'intervention va dans ce sens et doit trouver d'autres déclinaisons que le seul volet militaire. La force conjointe franco-britannique procède de la même impulsion. Nous travaillons aussi sur d'autres structures pour partager le fardeau, démultiplier l'efficacité stratégique des engagements et diversifier ce réseau d'alliances. Je vous en ai parlé précédemment, notamment en Afrique ou dans le golfe de Guinée.

Gagner demain, c'est le deuxième objectif. Il s'agit d'anticiper les évolutions de contexte géostratégique et sociétal pour agir dans notre environnement futur. C'est aussi

affaire d'analyses prospectives, que nous conduisons dans le cadre de notre groupe d'orientation stratégique militaire. C'est aussi la promotion d'une dynamique d'exploration, qui favorise la recherche, l'innovation de terrain et soutienne la montée en puissance de l'Agence de l'innovation de défense. Il s'agit également, en lien avec la DGA, de faire avancer les grands programmes d'armement structurants comme le système de combat aérien futur (SCAF) ou le *Main ground combat system* (MGCS). Pour cela, nous mettons en œuvre les mesures décidées dans le cadre du chantier de modernisation des méthodes de conduite des opérations d'investissement du ministère. Enfin, il faut que nous maîtrisions les nouveaux espaces de confrontation que j'ai évoqués. Nous avons ainsi élaboré récemment une doctrine de cyberdéfense, et nous finalisons celle qui traite de l'espace.

Le troisième objectif vise à gagner ensemble. Il s'agit de répondre à l'exigence d'efficacité à laquelle nous soumet l'augmentation des ressources de la LPM, et de rechercher une véritable logique de performance. Nous allons donc tenter et réussir l'optimisation de nos organisations et la simplification de nos processus, conformément à la volonté de la ministre et, plus généralement, à celle du Gouvernement. Ces évolutions promeuvent la subsidiarité, qui fait à la fois notre force et notre spécificité. Elles devront consacrer la primauté du commandement, qui est la garantie de notre résilience. Elles nous permettront aussi de mieux piloter les ressources qui nous sont allouées.

Il convient aussi de veiller à la condition militaire. À l'heure où l'écart se creuse entre les modes de vie du militaire et ceux de la société civile, je suis très attentif, avec mes chefs d'états-majors d'armée, à la juste rémunération des compétences et des responsabilités, à la compensation des sujétions et à l'épanouissement des hommes et des femmes qui ont choisi cette vocation exigeante.

En complément, nous œuvrons à renforcer le lien avec la société civile en utilisant les nombreux leviers qui sont à notre disposition, comme la réserve opérationnelle, le service militaire volontaire, le service militaire adapté, la participation raisonnée au service national universel, le rapprochement entre les écoles militaires et l'enseignement universitaire, les passerelles de l'institution militaire vers la fonction publique et la haute fonction publique.

Enfin, gagner ensemble ne peut se faire sans les élus de la Nation, sans nos maires et députés ou sans la participation active de l'ensemble des parlementaires à la commission de la Défense. Je vous suis reconnaissant d'y veiller, principalement lors des différents arbitrages qui doivent être rendus par le Gouvernement.

Pour conclure, je crois important de consolider la singularité militaire et de la reconstruire. Nous avons longtemps pensé pouvoir nous contenter d'un outil militaire employable ponctuellement et pour des missions choisies, en acceptant d'affaiblir notre réactivité et notre capacité d'action autonome. J'observe que la conflictualité actuelle nous rappelle que nous devons rebâtir de véritables armées. Elles sont l'*ultima ratio* en charge de la survie de la Nation lorsqu'une menace existentielle apparaît. Elles sont ma raison d'être. Et vous pouvez apprécier, dans ce point de situation, combien nous sommes engagés pour prévenir ou contenir ces menaces avant qu'elles ne mettent en péril sérieusement la France.

La LPM actuelle permet d'anticiper les évolutions à venir, d'adapter nos armées et d'être prêt à faire face. Il faut que nous veillions tous ensemble et collectivement à son application. Je vous en remercie et me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

M. le président. Merci, Mon général, pour cette présentation très intéressante, sans fard et sans retenue. J'ai enregistré vingt-quatre demandes de parole.

Mme Anissa Khedher. Le mois dernier, je me suis rendu en Islande dans le cadre de mes fonctions au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Au cours de cette session, nous avons longuement échangé avec le président et le Gouvernement islandais quant à leurs inquiétudes au sujet des enjeux de sécurité dans le Grand Nord. En Arctique, le réchauffement climatique est déjà une réalité avec la fonte de la banquise. De nouvelles voies maritimes s'ouvrent dans cette région riche en ressources convoitées par les grandes puissances économiques mondiales. Ainsi, les États-Unis, la Chine et la Russie se positionnent dans le Grand Nord, laissant craindre une montée des tensions que le Conseil de l'Arctique ne serait plus en mesure de contenir.

Dans un contexte de tensions internationales, pouvez-vous nous dire comment se positionnent nos armées et quels sont les intérêts et la stratégie de la France dans cette région ?

Mme Séverine Gipson. Le sujet majeur de la réforme des retraites est en cours d'examen par le Gouvernement. Il interpelle notre armée. Les inquiétudes exprimées montrent à quel point ce sujet est sensible pour nos soldats qui partent en opérations extérieures, travaillent nuit et jour, sont soumis à des sollicitations parfois stressantes et passent un temps long hors de leur domicile. Les jours d'entraînement s'enchaînent, ainsi que le temps passé en régiment. Vous commencez à gagner la bataille des effectifs par une augmentation progressive du nombre de nos soldats, mais comment imaginez-vous un système de retraite juste, apte à les fidéliser ?

Mme Marianne Dubois. Le secrétaire d'État Gabriel Attal est très actif dans la mise en place du service national universel (SNU), dont la phase expérimentale débutera dans quelques jours. Il a toujours été annoncé que le SNU bénéficierait d'un financement dédié, avec une étanchéité de budgets entre SNU et armées. Pourtant, on voit apparaître des caractères de militarité comme la formation de 150 futurs encadrants à Coëtquidan par des instructeurs de la marine nationale, « participation raisonnée » avez-vous dit. Mais il faudra bien former les encadrants en proportion, pour accueillir à terme environ 750 000 jeunes. Quelles seront les conséquences et implications de cette montée en puissance du SNU pour nos armées ?

M. Yannick Favennec Becot. Vous avez décrit de façon très détaillée les différents théâtres d'opérations sur lesquels nos armées sont engagées. Encore faut-il des effectifs en nombre suffisant. Or la mission « Défense » a terminé l'année 2018 avec un excédent de 214 millions d'euros principalement dû à une sous-consommation des crédits de rémunération. En effet, nous observons un déficit de 583 emplois pour le 1^{er} janvier 2019, dans tous les grades – officiers, sous-officiers, militaires du rang – et dans les trois armées. C'est probablement révélateur d'un problème d'attractivité de nos armées, qui peinent à recruter et à garder leurs effectifs. La difficulté que vous rencontrez dans le recrutement est-elle préjudiciable ? Comment envisagez-vous d'apporter un certain nombre de correctifs permettant de rendre plus attractives nos armées ?

M. Bastien Lachaud. Vous êtes revenu très rapidement sur les mésaventures de la frégate *Vendémiaire*. Force est de constater que depuis quelques mois, depuis la guerre

commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine, le balancier des relations internationales s'est un peu dérouté vers la zone indopacifique. La France étant une puissance du Pacifique au travers de ses territoires ultramarins, quelles sont les orientations et mesures que nous prenons au-delà des simples missions de nos bâtiments en mer de Chine ?

M. Stéphane Trompille. Vous avez parlé de nouveaux théâtres d'opérations, comme l'espace. Une question m'est venue lorsque j'ai auditionné Airbus et Ariane sur les *war games*. En cas d'attaque spatiale de grande ampleur pour nous et nos alliés, quels moyens avons-nous au sol en termes de résilience ?

M. Joachim Son-Forget. En introduction à votre propos, vous avez tenu à rappeler l'acte de bravoure des deux officiers mariners malheureusement décédés récemment. J'ai aussi eu l'occasion de leur rendre hommage lors d'une question au Gouvernement. Je retire un point positif de cette affaire : l'écho formidable qu'elle a eu dans la population, qui peut nous laisser croire que finalement, les Français aiment à nouveau leur armée ou l'aiment encore plus et comprennent son engagement. Néanmoins, il y a aussi un point négatif au travers de la polémique sur la nature de la mission effectuée : valait-il mieux préserver la vie de deux soldats expérimentés ou celle de deux otages inconscients ? En l'occurrence, on note une différence avec l'époque de vos faits d'armes comme jeune capitaine. Il me semble qu'il n'y avait alors pas eu de polémique lorsque vous aviez repris le pont de Vrbanja et eu malheureusement à déplorer des pertes dans les rangs des hommes engagés à vos côtés.

De tels doutes quant au sens de l'engagement peuvent-ils aussi survenir parmi vos militaires du rang, vos sous-officiers et vos officiers ? Le cas échéant, comment parvenez-vous à les canaliser pour conserver cet engagement du devoir ?

M. Claude de Ganay. Merci pour votre exposé très clair. Permettez-moi de revenir sur la notion de menace hybride que vous avez utilisée. Celle-ci peut s'illustrer par le village de Sobane-Kou, quasiment rasé et dont les habitants ont été massacrés. Le bilan humain est d'au moins 95 morts, sans compter les dizaines de personnes qui manquent à l'appel.

En 2014, la France s'était engagée avec Barkhane dans une lutte antiterroriste. Le conflit s'enlise et le djihadisme salafiste protéiforme a su profiter de l'engrenage ethnique complexe du Mali pour poursuivre sa macabre entreprise. De plus, la capacité des autorités locales à s'interposer dans cet embryon de conflit ethnique semble faible. L'engagement humain et financier de la France pour l'opération Barkhane est en augmentation constante et pèse désormais significativement sur le budget de nos armées. En témoigne, d'ailleurs, la récente indignation face au manque de solidarité interministérielle vis-à-vis de la prise en charge du surcoût des OPEX.

Le renouvellement du mandat de la MINUSMA fin juin, sur réunion du Conseil de sécurité, n'est pas acquis puisque les États-Unis militent pour son retrait étant donné qu'il s'agit de la mission actuelle de maintien de la paix et la plus dangereuse, avec 177 morts pour des résultats jugés insatisfaisants.

Face à ce constat, quelle analyse portez-vous sur cette dégradation sécuritaire significative ? Quels sont les moyens militaires mis en œuvre pour adapter notre stratégie à cette évolution de la situation sur place ? Enfin, ne craignez-vous pas un isolement de la France au Sahel, qui la condamnerait à épuiser progressivement ses ressources humaines et financières pour des résultats de plus en plus maigres ?

Général François Lecointre. Je commencerai par répondre à la dernière question, qui est sans doute celle qui correspond le plus à la présentation que je viens de faire sur l'évolution du théâtre des opérations, mais aussi la plus complexe. Je considère que nous avons été exagérément optimistes en imaginant en 2013 que tout serait résolu et que la victoire éclair remportée contre les djihadistes se traduirait immédiatement en un succès politique. Force est de constater que tel n'a pas été le cas et que l'accord de paix et de réconciliation qui a été péniblement obtenu n'est toujours pas mis en œuvre de façon satisfaisante. Or ce sujet malien, ou sahélien en général, est bien un sujet politique au sens le plus large du terme – social, de gouvernance et de développement autant que militaire ou de lutte contre le terrorisme. La réalité est que l'expression de la violence vient aggraver une dégradation générale des conditions de vie de ces populations, et que nous sommes, nous militaires, confrontés à nos propres limites : nous ne pouvons agir que dans cette mise en œuvre de la force. Je pense malheureusement qu'aujourd'hui, les conditions d'une extension de la déstabilisation de la zone sont réunies. En effet, l'évolution de la démographie locale va continuer de s'aggraver dans les décennies qui viennent. N'importe quel État, aussi solide soit-il, serait très dépourvu s'il était confronté à une telle explosion démographique. Or les États africains qui y sont confrontés sont fragiles. Il faut les aider à restaurer leur gouvernance. Je ne vois donc pas de solution rapide, immédiate, à cette crise.

Pour autant, faut-il que nous baissions les bras ? Évidemment pas. Nous n'avons pas de perspective de résolution rapide de cette crise, mais nous n'avons pas d'autre possibilité que de faire face à nos responsabilités et d'assumer la nécessité d'une intervention de l'ensemble des pays développés, en particulier des Européens, pour aider ces États africains à se consolider, à reconstruire leur appareil sécuritaire et à assurer la première obligation de tout État vis-à-vis de sa population : sa sécurité. De ce point de vue, je considère que ce que nous mettons en œuvre en matière de méthode est satisfaisant.

Je le rappelle, nous devons agir sur plusieurs tableaux. Tout d'abord avec une action visant à affaiblir les groupes terroristes djihadistes qui font de la guérilla et qui, par ailleurs, tentent d'accroître leur emprise sur les populations, en luttant contre eux – car il s'agit bien d'opérations de combat – et en les mettant à hauteur des forces armées maliennes qui doivent pouvoir les affronter seules ou en tout cas en étant moins accompagnées par la force Barkhane. Ensuite, nous avons l'obligation de faire, dans le même temps, monter en puissance ces forces armées maliennes. Cela peut passer par ce que fait l'Union européenne dans le cadre de l'*European Union Training Mission* (EUTM), par un accompagnement de la MINUSMA ou, demain, nous y réfléchissons, par un partenariat militaire opérationnel auquel nous devons encourager nos partenaires. Je souhaite que les Européens soient de plus en plus sensibilisés à cette possibilité. À cet égard, ainsi que je l'ai évoqué, nous travaillons à mettre sur pied une force qui serait coordonnée à l'opération Barkhane et qui serait capable de faire ce travail d'accompagnement des Maliens au combat une fois que nous porterons notre effort dans une autre zone.

Il faut également que nous soyons capables d'agir de façon plus précise, plus pointue, au moyen d'opérations spéciales sur les cibles à haute valeur ajoutée que sont les têtes de réseau du Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans (RVIM), qui sévissent principalement dans le nord du Mali. Je ne vois pas d'autre solution que la conjugaison de l'ensemble de ces actions.

Il faut que nous continuions à le faire, zone par zone, espace par espace, en étant attentifs à ne pas nous voir chargés d'une responsabilité qui n'est pas la nôtre – en l'occurrence une responsabilité qui est celle de la MINUSMA et des forces armées maliennes dans la zone du centre du Mali. Et je ne tiens pas, sauf si cela nous est demandé explicitement par le Mali, à ce que nous y intervenions. À ce stade, nous avons suffisamment de travail là où nous sommes. Les responsabilités qui ne sont pas les nôtres sont aussi celles qui s'exercent dans d'autres champs – celui de la gouvernance, celui du développement, celui du retour de l'administration, celui de l'éducation – dans lesquels nous essayons d'obtenir qu'une action synchronisée avec la nôtre soit développée. Nous avons établi un partenariat fort avec l'AFD et nous continuerons à le faire pour des projets de moyen terme, l'Agence en a bien saisi la nécessité.

Par ailleurs, ces actions méritent d'être mieux coordonnées au plan international. Nous prendrons donc une initiative avec mes camarades allemands et britanniques pour essayer d'obtenir que les champs d'action que je viens d'évoquer soient repris dans l'initiative européenne d'intervention, afin que celle-ci ne soit pas comprise comme une intervention seulement militaire mais comme une intervention globale. Il n'y a pas d'autre solution.

En disant cela, je réponds à votre dernière question, dans laquelle vous me demandez si je crains un isolement de la France. Quand vous acceptez d'assumer vos responsabilités, vous êtes souvent la cible des critiques. En l'occurrence, je pense que la France, et c'est son honneur, accepte d'assumer ses responsabilités, qui consistent notamment à faire prendre conscience à l'ensemble de ses partenaires européens que c'est là que se joue une partie essentielle de notre avenir et que nous devons y aller ensemble. C'est un effort qui se fait pied à pied, jour après jour. Je vois des signaux favorables. Je vois aussi, dans les évolutions structurelles de l'Union européenne, de futures opportunités d'une meilleure prise en compte de l'ensemble de ces sujets. Lorsque nous échangeons entre Européens et Américains sur ces sujets dans des cénacles comme celui de l'OTAN, de l'Union européenne chacun mesure de plus en plus que la France joue son rôle en étant le chef de file, à l'avant-garde. En l'occurrence, je souhaite que nous soyons rejoints le plus vite possible par nos camarades et que nous ne soyons pas isolés.

J'ai été un peu long, mais cette question est importante. Je préfère voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Mais, évidemment, la situation est préoccupante. Évidemment, le chemin est encore long. Évidemment, la France ne peut pas résoudre seule cette situation et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Les armées françaises ne peuvent pas intervenir seules. D'autres acteurs doivent intervenir dans cette crise.

Je reviens à la première question qui m'a été posée, sur les enjeux dans le Grand Nord. La France a, pour la première fois, envoyé un bâtiment de soutien logistique qui a effectué la traversée de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique en passant par le Grand Nord. Nous avons envoyé un bateau « gris » : c'était la première fois qu'un bâtiment de guerre faisait cette traversée, ce qui a provoqué une certaine surprise chez nos amis russes notamment, et nous en avons bénéficié. La position de la France consiste à continuer à défendre le respect du droit international, dans lequel le droit maritime est central. Nous entendons que l'exploitation des ressources, qui va fatalement se développer dans cette région du Grand Nord, se fasse dans le respect des règles et du droit international. Nous assumerons donc nos responsabilités et nous déploierons les moyens qui nous permettront d'acquiescer du

renseignement dans cette zone et d'y être présents lorsque cela sera nécessaire. Nous avons déjà commencé à le faire et nous continuerons.

Mme Gipson m'a interrogé sur la réforme des retraites et la fidélisation des effectifs, rejoignant ainsi la question de M. Favennec Becot sur les difficultés de recrutement. Nous sommes évidemment très attentifs à la réforme des retraites. Mais je dois avouer que je suis pris, d'une certaine façon, dans une forme de schizophrénie. Un impératif absolu s'impose à moi : préserver l'intérêt des soldats et la spécificité de leur statut, qui est la garantie de la jeunesse de notre ressource humaine – nous avons besoin d'armées jeunes. Vous êtes tous conscients de la très grande qualité de nos armées. Or si l'armée française est d'une telle qualité et si elle a à ce point l'esprit de combat, c'est aussi parce que c'est une armée jeune.

Je suis donc très attentif à conserver cette jeunesse de notre armée. Cela passe notamment par la disposition très particulière pour les militaires qu'est le bénéfice de la retraite à jouissance immédiate. Pour autant, au moment où je vous dis cela, je mesure aussi que ce bénéfice de la retraite à jouissance immédiate constitue une forme d'encouragement au départ anticipé d'un certain nombre de cadres – techniques ou plus généralistes – dont les compétences sont rares et recherchées dans le civil. Ceux-ci sont d'autant plus enclins à partir qu'ils pourront faire une deuxième carrière civile au cours de laquelle ils seront moins contraints par les règles de la vie militaire et par l'engagement qui est le nôtre, en cumulant leur retraite à jouissance immédiate et le salaire qu'ils percevront du fait de leur activité.

Je me battraï, quoiqu'il arrive. Nous avons un engagement ferme et répété du Président de la République, de M. Delevoye et de Madame Buzyn quant au maintien du bénéfice de la retraite à jouissance immédiate. Je suis également attaché au maintien de la bonification liée à l'activité professionnelle d'engagement opérationnel de nos soldats, qui permet que cette retraite à jouissance immédiate offre un bénéfice substantiel. Mais, dans le même temps, il faut que nous inventions les moyens d'une fidélisation, dans des spécialités rares notamment. Nous y travaillons, pas tant dans le domaine de la réforme des retraites, mais surtout dans le cadre des travaux sur la nouvelle politique de rémunération des militaires, qui est l'un des grands chantiers ouverts au sein du ministère.

Le sujet est délicat. Il demande surtout que nous ayons des moyens adaptables, qui permettent d'être réactifs. Il ne faut pas que nous figions un système de primes d'incitation de maintien au service qui serait arrêté pour dix ou vingt ans, alors qu'en réalité il existe une très grande volatilité des métiers et des secteurs qui deviennent brutalement attractifs. C'est face à cela qu'il faut que les armées puissent réagir, ce qui nécessite que nous inventions un système assez souple.

Madame Dubois, vous m'avez interrogé sur l'étanchéité des ressources de la LPM affectées aux armées et de celles qui bénéficieront au service national universel. J'assume pleinement la « participation raisonnée » – vous avez relevé le terme – à l'effort national du service national universel. J'ai toujours adhéré à ce projet du service national universel et à l'intention du Président de la République, car je pense que cela répond au besoin de faire nation et de recréer une cohésion sociale absolument indispensable. Bien sûr, aucune solution n'est parfaite et aucun remède ne sera définitif. Pour autant, on ne peut pas se résoudre à ne rien faire. Cette volonté de faire un service national universel me paraît donc remarquable. En tout cas, j'y adhère.

J'ai toujours affirmé que les armées transmettraient leur savoir-faire, en particulier en participant à la formation des formateurs. Vous l'avez relevé, nous avons commencé à le faire avec un grand succès et nous continuerons. Combien cela coûte et qui paiera ? Nous verrons cela, Madame. Nous allons présenter « l'addition ». Ce qui est très clair, c'est que j'ai donné des consignes très précises et des ordres très précis pour que nous soyons actifs, voire proactifs, dans la mise sur pied et la montée en puissance du service national universel, et pour que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour que l'expérimentation soit une réussite. J'ai également demandé qu'on trace très précisément les dépenses qui allaient incomber aux armées, de façon à ce que nous puissions les faire valoir auprès de nos politiques.

Par ailleurs, je suis conscient des difficultés de recrutement évoquées par M. Favennec Becot. Pardonnez-moi, je me console facilement, mais elles ne sont rien comparées à celles d'autres armées. Il faut que nous ayons bien conscience que la France – c'est une vraie singularité nationale – a des armées attractives et des jeunes qui veulent servir leur pays sous les armes. Ce n'est plus du tout le cas de la Grande-Bretagne. Ce n'est pas du tout le cas de l'Allemagne ou de la Belgique, qui fait face à une difficulté considérable dans la mesure où elle devra renouveler d'un seul coup la totalité de ses effectifs alors qu'elle a beaucoup de mal à attirer la jeunesse. En revanche, par une sorte de mystère que je ne m'explique pas, qui tient sans doute à son histoire, à sa culture, au fait qu'elle est une grande nation militaire ou encore au fait qu'elle assume sa vocation de puissance mondiale et universelle, la France continue à susciter, dans sa jeunesse, une sorte d'attrait et d'amour pour les armées et pour le service des armes. Je m'en félicite. Cela étant, il existe des spécialités rares pour lesquelles nous sommes dans une concurrence très rude avec le secteur civil. Il faut donc que nous marquions des efforts dans ces domaines, à la fois en étant plus proactifs dans le recrutement, en établissant plus de partenariats avec les écoles de formation, les IUT et toutes les voies de formation professionnelle qui permettent de former à ces spécialités rares, et en assurant ensuite le complément de formation dans nos armées.

La marine nationale est déjà engagée dans cette voie depuis très longtemps, en liaison avec un certain nombre d'industriels comme Naval Group. Nous faisons de même dans les deux autres armées, l'armée de l'air et, de plus en plus demain, l'armée de terre. C'est l'une des voies qu'il faut que nous explorions et dans laquelle nous allons continuer à avancer.

Le reste, c'est un sujet de fidélisation. Je l'ai déjà évoqué. Nous y travaillons dans le cadre de la nouvelle politique de rémunération des militaires.

M. Lachaud m'a posé une question sur la zone indopacifique. Qu'y faisons-nous ? Ainsi que cela a été évoqué dans la revue stratégique en 2017, nous tournons nos regards vers cette zone parce que c'est vers là qu'est en train de basculer la conflictualité, notamment entre la Chine et les États-Unis. Or il se trouve que nous sommes l'un des acteurs de cette zone. Je n'oublie cependant pas le bassin méditerranéen, le Levant et l'Afrique qui, pour moi, constitue une priorité absolue.

Nous sommes présents dans la zone indopacifique. Nous y sommes dans nos territoires et départements d'Outre-mer et nous continuerons d'y être, dans un premier temps pour préserver nos intérêts ainsi que les ressources naturelles de nos zones économiques exclusives face à des politiques de prédation et de pillage d'un certain nombre d'acteurs

locaux, à commencer par les Chinois – qu’ils le fassent de façon directe ou pas. Nous sommes très actifs en nous renseignant et en déployant des moyens de renseignement et d’action, notamment navals. La LPM prévoit que nous renforçons nos capacités d’action ou que nous les renouvelions qu’il s’agisse des moyens d’action que nous avons dans le Pacifique, en Polynésie ou en Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, nous sommes très attentifs à faire valoir le respect du droit international maritime. Nous sommes l’un des acteurs présents en permanence dans cette zone qui, de façon délibérée, manifeste son attachement au respect de ce droit. Cela a par exemple été le cas lorsque nous avons dû franchir le détroit de Formose. Le dialogue de Shangri La a montré récemment un durcissement du ton, notamment des Chinois. Aujourd’hui, la France est déterminée à ne pas baisser la garde.

Nous participons également à l’action de contrôle et de surveillance de ce qui se passe en Corée du Nord et de l’embargo visant ce pays. Nous le faisons, là aussi, par des moyens de surveillance maritimes et aériens.

De manière plus générale, j’observe que nous serons bientôt les derniers membres de l’Union européenne à rester présents dans cette zone. Nous avons passé des accords stratégiques extrêmement importants avec deux partenaires majeurs que sont l’Inde et l’Australie, avec une dimension non seulement industrielle mais aussi opérationnelle. J’observe une « demande de France » et, de la part de nos partenaires, le souhait de ne pas se retrouver pris dans une sorte de face-à-face stérile entre les États-Unis et la Chine. Il faut que nous sachions répondre à cette demande. Nous allons donc continuer sur cette voie de préservation de nos intérêts, de défense des valeurs auxquelles nous croyons et de respect du droit international.

Pour le reste, qu’entendez-vous par « attaque spatiale de grande ampleur » ? S’agit-il d’une attaque depuis l’espace sur des moyens au sol ? S’agit-il d’une attaque spatiale qui viserait les moyens qui servent à nos moyens militaires depuis l’espace, qu’il s’agisse de moyens d’observation et de renseignement, de moyens de communication ou de moyen de guidage ?

M. Stéphane Trompille. Une cyber attaque ou une attaque depuis la terre. Nous savons très bien que plusieurs nations sont capables de détruire des satellites. Or en détruisant un ou deux satellites, on crée très rapidement un embouteillage de débris au niveau spatial, avec un effet domino. En cas de black-out spatial, avons-nous les ressources pour réagir, sachant que la Chine a déjà des moyens de résilience ?

Général François Lecointre. Je ne suis pas certain qu’elle ait des moyens de résilience complets. Je ne pense pas qu’une nation soit aujourd’hui capable de faire face au scénario catastrophe que vous évoquez. Ce que je puis vous dire, c’est que nous en avons pris la mesure. La doctrine que nous sommes en train de bâtir prend en compte ces menaces et revendique le fait que la France soit capable d’agir dans l’espace pour protéger ses moyens d’action et ceux qui participent à son action et à ses opérations militaires. Qui plus est, nous consentirons un effort important pour l’espace dans le cadre de la LPM : 3,6 milliards d’euros pour 2019-2025, ainsi qu’un effort supplémentaire de plus de 300 millions d’euros sur la même période, décidé lors de l’exercice d’ajustement annuel de la LPM. Nous accroissons nos capacités d’action et nous augmenterons également nos capacités de surveillance de

l'espace. En outre, nous renforçons nos partenariats, en particulier avec les Américains, afin d'être plus résilients que nous ne le sommes actuellement dans l'espace.

M. Stéphane Trompille. Il n'y a donc pas de résilience.

Général François Lecointre. Je ne vais pas inventer une résilience qui n'existe pas.

M. Stéphane Trompille. Y a-t-il des réflexions dans ce domaine ?

M. le président. Monsieur Trompille, il y a encore seize questions...

Général François Lecointre. La capacité à fonctionner en mode dégradé a toujours existé dans les armées, à des stades plus ou moins développés – les moyens les plus développés étant ceux qui sont dédiés à la dissuasion nucléaire et qui peuvent résister. Mais, pour l'avoir vécu, je sais que c'est toujours douloureux. Si vous mettez hors d'usage le GPS demain matin, vous mettez tout le monde dans l'embarras. Ce n'est pas un sujet nouveau. J'ai souvenir d'avoir été jeune lieutenant pendant la première guerre du Golfe dans ma compagnie de combat, à une époque où l'on distribuait les premiers navigateurs GPS à l'ensemble des forces engagées dans le désert saoudien, puis irakien. J'avais hérité au départ d'un navigateur non pas satellite, mais radio, qui fonctionnait à partir de signaux envoyés par des balises à terre. Le problème du navigateur radio est que sa fréquence des signaux est bien moins importante que celle du navigateur satellite. Il existe donc une inertie considérable dans le guidage. Ainsi, avant que vous ne puissiez rectifier votre erreur de cap, il se passe un certain temps. Vous accentuez donc votre erreur avant de pouvoir commencer à la corriger, et quand vous la corrigez, vous le faites de façon excessive. J'avais donc dû apprendre à me servir de ce GPS qui n'en était pas un. Au moment du *Ground Day*, c'est-à-dire de l'offensive terrestre, alors que toute la division Daguet bénéficiait de magnifiques navigateurs satellites, les Américains ont décidé de brouiller les signaux GPS sans nous en parler. Toute la division Daguet s'est alors retrouvée incapable de se guider dans le désert. Et le lieutenant Lecointre, qui lui avait encore son navigateur radio, a dû guider tout le 3^e RIMa, qui marchait quasiment en file indienne derrière lui ! Et pour cause, je savais encore fonctionner en mode dégradé. Donc oui, il y a de la résilience. Oui, il y a du mode dégradé. Je ne crois pas que la société civile soit capable de fonctionner ainsi, et je pense même qu'elle en sera de moins en moins capable. La réalité est que nous aurons une dépendance de plus en plus forte à la numérisation et à la 5G. Il faut que nous nous en préoccupions, étant entendu que ces questions ne se posent pas seulement aux armées. Le problème est pris en compte, mais il faudra du temps pour le résoudre.

Une question concernait la polémique sur la mort de Cédric de Pierrepont et d'Alain Bertonecello. Je suis très sensible à ces sujets, évidemment. Je considère que la polémique n'avait pas lieu d'être. D'abord parce qu'un soldat sert son pays par les armes. Ensuite, parce qu'il ne se pose pas la question de savoir si la personne qu'il va sauver est un inconséquent ou non, quelle est sa religion ou quelle est son orientation sexuelle. Il s'agit de Français, et nous défendons les Français. Par ailleurs, comme j'ai eu l'occasion de le dire, dans cette mission, nous atteignons notre ennemi dans ses flux logistiques. Bien sûr, nous avons pu sauver ces otages. Mais nous avons surtout pu échapper à un moyen de chantage sur notre liberté d'action et sur nos décisions. En outre, nous avons privé l'ennemi d'une ressource considérable qu'il aurait négociée fort cher. Donc, pour moi, il existe une relation directe entre ce que nous cherchons à faire en affaiblissant les terroristes – ce que j'évoquais tout à

l'heure en répondant à la question de Monsieur de Ganay – et ce que nous avons fait ce jour-là en sauvant ces otages.

Enfin, vous avez raison, nos soldats doutent toujours. Cela me paraît sain. La question que vous posez est extrêmement profonde et renvoie à la singularité militaire. Je ne cesse de rappeler qu'une des expressions les plus fortes de cette singularité militaire est la stricte subordination du militaire au politique, laquelle doit s'accompagner d'une sorte de contrepartie selon laquelle, si je suis prêt à obéir *perinde ac cadaver*, je dois malgré tout être capable de participer à l'élaboration de la décision que j'aurai à mettre en œuvre. Par ailleurs, jamais une décision qui aura été prise par un échelon supérieur n'exonérera un échelon subordonné de la responsabilité de l'acte qu'il a à conduire. Cela figure dans le règlement de discipline générale et dans le statut militaire. Ce qui fait la très grande beauté de notre métier, mais sa très grande difficulté aussi, est le fait que chacun, quand il a à mettre en œuvre un acte aussi grave que celui de donner la mort, est face à sa conscience et ne peut s'exonérer de sa responsabilité en considérant qu'il ne fait qu'exécuter un ordre reçu.

Cela se travaille par un accompagnement permanent, par un questionnement continu et par des échanges qui se font tout au long de la chaîne hiérarchique entre un chef militaire et ses soldats. C'est le sens de l'hommage que j'ai voulu rendre aux maréchaux de France et qui avait fait polémique en novembre dernier, en expliquant à quel point la discipline dans les armées est une sorte de communion entre le niveau le plus élevé et le niveau le plus faible de la hiérarchie, chacun étant à la fois chef et subordonné – chacun ayant, lorsqu'il donne un ordre, la charge morale de savoir qu'il va éventuellement exposer la vie de ses subordonnés, et chacun ayant, lorsqu'il reçoit un, la charge morale de savoir que pour le mettre en œuvre, il va éventuellement devoir soit donner des ordres terribles, soit lui-même donner la mort. C'est cela, notre métier.

M. Christophe Blanchet. En préambule, j'aimerais vous remercier pour la qualité des manifestations mémorielles du 6 juin, en particulier dans ma circonscription de Colleville-Montgomery où nous avons honoré comme il fallait les 177 commandos Kieffer.

Ma question porte sur le financement du terrorisme. Plusieurs rapports parlementaires récents insistent sur la part importante du trafic de drogue dans ce financement. La drogue part d'Amérique du Sud ou d'Afghanistan, arrive en Afrique puis traverse ce continent pour être écoulee en Europe. Les trafiquants s'associent aisément avec les terroristes, afin de s'assurer que leurs marchandises arrivent à bon port. Certes, vous l'avez rappelé, les saisies sont importantes, notamment quand elles s'effectuent en mer. Mais cela concerne l'acheminement. Qu'en est-il précisément du démantèlement des réseaux de drogue ? Ce n'est sans doute pas l'essentiel des missions des armées. Comment travaillons-nous avec les forces et autorités locales ? Pensez-vous que nous devons accorder une priorité aux trafics de drogue et à leur élimination en Afrique dans la lutte contre le terrorisme ? La suppression des moyens de financement de ces groupes terroristes est-elle essentielle pour garantir leur disparition demain ?

Mme Alexandra Valetta Ardisson. La question que je souhaitais vous poser l'a été par Bastien Lachaud. Elle concernait la sécurité maritime de la France dans la zone indopacifique. Je vous éviterai donc la totalité de mon exposé. J'ai bien noté que nous étions présents dans cette zone pour préserver nos intérêts, que nous allions renforcer nos moyens d'action, que nous sommes très attentifs à faire respecter le droit maritime international, que

la France ne baissera pas la garde et que nous sommes les derniers européens présents. J'ai toutefois une question personnelle à vous poser : l'affirmation de la puissance de la Chine est-elle de nature à vous inquiéter, en tant que chef d'état-major, tant pour la zone indopacifique que plus largement ?

M. Thibault Bazin. Vous faites face à un défi pour le moral des troupes, qui est en train d'être relevé notamment grâce au plan famille. Certains demandent aussi un plan célibataire, mais je considère que cela va plutôt dans le bon sens compte tenu de la jeunesse de l'armée. Se pose aussi le défi du recrutement. Nous savons que pour certains postes, vous ne recrutez pas selon le modèle habituel. La LPM expérimente d'ailleurs un certain nombre de dispositifs. L'un des débats à l'époque consistait à savoir si elle allait assez loin. Un an plus tard, considérez-vous que les outils mis en place sont suffisants ou faudrait-il les amplifier ?

M. Christophe Lejeune. Vous avez rappelé nos opérations extérieures et le tribut payé par nos armées avec des décès. Mais il y a aussi les blessés. Je n'oublie pas qu'il y a deux ans, lors des universités d'été de la défense à Toulon, vous avez rendu hommage à des militaires qui avaient été blessés en opérations et à leur réinsertion dans d'autres services des armées. Il y a quelques semaines, vous avez aussi évoqué avec la ministre Sophie Cluzel les militaires blessés dont la vie ne peut plus s'inscrire dans un environnement militaire mais dans un environnement civil. Vous avez précisé que c'était pour vous une priorité que ces militaires se sentent entourés et que tout soit fait pour qu'ils puissent continuer à vivre d'une manière digne et autonome. Pouvez-vous présenter un état des lieux précis des mesures mises en place pour permettre un transfert des militaires dans le monde civil ? Pensez-vous qu'il existe d'autres pistes d'amélioration ?

M. Alexis Corbière. Je vous remercie, une fois de plus, pour la qualité de vos interventions devant nous. Je m'excuse par avance d'être insistant, mais je reviendrai sur le sujet du Yémen – sujet sensible sur lequel Mme la ministre et vous-même vous êtes déjà exprimés. Vous aviez notamment indiqué, le 17 juillet 2018, que « beaucoup de ce qui se dit autour du rôle de la France dans le conflit yéménite relève du fantasme, que ce soit en matière d'engagement militaire ou de ventes d'armes ». Vous évoquiez notamment le fait que nos ventes d'armes reposent sur des procédures robustes et très encadrées. Vous le savez, le 15 avril dernier, le média *Disclose* a révélé une note de la direction du renseignement militaire qui semble indiquer une possible implication d'armes que nous vendons – ce qui conduirait, de fait, à une forme d'implication de la France, je mesure mon propos au regard du respect du traité sur les commerce des armes. Nous avons notamment appris la présence sur place de 41 canons CAESAR sur des théâtres d'opérations, et que ce matériel devrait être renforcé par d'autres. Bref, le rapport annuel actuel ne précise toujours aucun détail sur le type d'armes vendues et sur le nombre de licences refusées dans la région. Quel est votre regard sur ce sujet ?

En fonction de ces révélations récentes, Naval Group a récemment conclu la vente de deux corvettes aux Émirats arabes unis qui se trouvent à la tête de la coalition militaire qui mène cette guerre. Pouvez nous éclairer sur ces éléments ? Pensez-vous que le jugement que vous aviez porté en 2018 est remis en cause ?

Je rappelle, mais nous le savons tous, que ce conflit est considéré par les Nations unies et nombre d'ONG comme « la pire crise humanitaire au monde ».

M. Jean-Michel Jacques. La complexité de l'époque que nous traversons montre bien à quel point la LPM ambitieuse que nous avons votée était nécessaire, et peut-être même insuffisante comme vous le disiez tout à l'heure au vu des évolutions qui nous attendent. Toutefois, maintenant qu'elle a été votée, il me semble important d'étudier son efficience. Ce point a d'ailleurs été revu par le ministère des Armées à travers le changement d'un certain nombre de procédures pour l'acquisition du matériel ou pour les programmes d'armement – notamment, sans vouloir être trop technique, la transformation de l'instruction ministérielle 1516 en IM1618 et en IM596. La réorganisation de toutes ces procédures amène finalement nos armées à être beaucoup plus impliquées. Ainsi, un travail en plateau sera effectué avec la DGA. C'est une très bonne chose, puisque nous allons certainement entrer dans l'efficience. Mais cela engendrera aussi une réorganisation et peut-être un problème de ressources humaines. À côté de cela, on essaie de mettre en avant l'innovation, qui était elle aussi bien inscrite dans la LPM. Vous avez d'ailleurs initié beaucoup de choses, notamment à travers le *Battle Lab* qui sera en lien avec l'Agence de l'innovation. Ces changements étaient écrits dans des instructions datant du mois d'avril. Nous sommes au mois de juin. Êtes-vous en ordre de marche pour les absorber, ou êtes-vous confrontés à des difficultés ?

M. Jean-Jacques Ferrara. Vous avez évoqué tout à l'heure la nécessaire participation accrue de nos alliés européens, en particulier pour déclencher de nouvelles opérations dans la bande sahélo-saharienne et pour amplifier ou pérenniser les opérations en cours. Pouvez-vous nous apporter des précisions sur nos besoins et sur les demandes que vous avez formulées à nos alliés ? S'agit-il de moyens de transport aérien, comme des hélicoptères de transport lourd, de moyens logistiques ou d'aide pour notre service de santé des armées ? Par ailleurs, les réponses que l'on vous a apportées sont-elles à la hauteur de ces besoins et de nos attentes, en l'état actuel des choses ?

M. Stanislas Guerini. Vous avez eu tout à l'heure des mots forts puisque vous avez parlé de « conflit de survie ». Je voudrais vous interroger sur un autre type de conflit, qui est certainement lui aussi un conflit de survie, un conflit planétaire et un défi pour notre société comme pour nos armées : le conflit contre le dérèglement climatique. On le sait, la revue stratégique l'a d'ailleurs écrit, le dérèglement climatique est vu comme un facteur d'aggravation des crises. En ce sens, il concerne nos forces armées et l'industrie de la défense. C'est le cas quand la France doit intervenir dans des conflits qui sont décrits comme étant peut-être les premiers conflits climatiques, mais aussi quand la raréfaction des ressources et le réchauffement climatique menacent nos approvisionnements stratégiques, ainsi qu'en termes de durée de vie des équipements militaires. Comment nos armées devront-elles s'adapter, tant sur le plan opérationnel que sur le plan organique, pour prendre en considération le dérèglement climatique ?

Général François Lecointre. M. Blanchet m'a interrogé sur le démantèlement des réseaux de drogue. Vous l'avez dit, ces réseaux sont une ressource importante pour les trafiquants, en particulier les franchisés de Daech ou d'Al-Qaïda – qui n'ont d'ailleurs pas attendu d'être franchisés pour se livrer à ce genre de trafic. Pour autant, leur démantèlement n'est pas la priorité des armées. En effet, même si elles doivent essayer d'amoindrir le plus possible les ressources et les sources d'alimentation financière de ces réseaux et des terroristes, elles ne peuvent pas tout faire. Elles le font, vous l'avez dit vous-même, dans le domaine maritime à proximité des zones d'où démarrent ces trafics, notamment aux Antilles et dans l'arc caraïbe, mais aussi dans l'océan Indien et dans le Pacifique. En Afrique, il s'agit principalement d'une affaire gérée par la DGSE, en liaison avec les services de police et les

forces de sécurité intérieure locales. Je pense que c'est fait de façon assez efficace, voire très efficace, en particulier avec une très forte coopération avec le Niger, le Mali et la Mauritanie.

Mme Valetta Ardisson m'interroge sur l'affirmation de la puissance chinoise. Oui, Madame, c'est pour moi une inquiétude à titre personnel. J'observe une attitude de plus en plus agressive de la Chine, au-delà de la mer de Chine, en particulier en Afrique et au travers de la stratégie des nouvelles routes de la soie. Vous savez que nous sommes directement confrontés à la présence très puissante et de plus en plus affirmée de la Chine à Djibouti, qui est un pays avec lequel nous avons des accords stratégiques importants. Par ailleurs, je me suis rendu l'autre jour au Gabon où j'ai dû rappeler à nos partenaires qu'il faudrait choisir entre le partenaire chinois et le partenaire français, qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Pour sa part, la France est là pour aider le Gabon à remonter ses capacités militaires. Donc oui, je suis inquiet de constater l'affirmation de la puissance chinoise. Il ne faut pas être naïf, mais ferme dans notre posture. Cela étant, nous ne pourrions pas le faire seuls.

Monsieur Bazin, vous me parlez des outils mis en œuvre dans la LPM pour améliorer le bien-être des militaires, notamment le plan famille qui deviendrait un plan célibataire. Cela commence à porter ses fruits, mais il faut du temps. En effet, l'ensemble des dispositifs que nous mettons en œuvre sont très variés et vont de l'amélioration de la garde d'enfants à la construction d'un programme de logements spécifiques pour des célibataires géographiques, en passant par l'effort consenti pour améliorer la mobilité.

M. Thibault Bazin. Qu'en est-il du recrutement des techniciens supérieurs d'études et de fabrications (TSEF) ?

Général François Lecointre. Je ne peux pas vous répondre. Je vous transmettrai une réponse écrite.

M. Lejeune a évoqué le sujet du transfert de nos blessés vers le monde civil.

Beaucoup de mesures sont mises en œuvre et nous continuons à les améliorer. Depuis une dizaine d'années, chacune des armées a mis en place des cellules d'aide aux blessés. Nous avons considérablement amélioré cet appui par l'action du service de santé des armées et de chacune des armées. Par ailleurs, nous réorientons toute une partie de notre commissariat aux sports de défense vers l'accompagnement et la reconstruction des blessés par tous les moyens possibles et imaginables.

Ensuite, l'accompagnement vers une vie civile se fait par plusieurs biais, comme des partenariats avec le MEDEF. Il faut que nous encourageons les partenaires à venir chercher et à embaucher des blessés militaires. Je pense qu'ils l'ont compris. Nous nous mettons en ordre de bataille pour être plus visibles et offrir une meilleure compréhension de nos circuits de reconversion, de façon à ce que les industriels ou les chefs d'entreprise puissent facilement venir chercher chez nous des blessés à embaucher.

Enfin, il existe l'article L. 4139-2 du code de la défense et les articles qui permettent de réembaucher des militaires comme civils de la défense dans nos propres structures. Ce système fonctionne bien et nous continuons à le mettre en œuvre. Ce sujet reste une priorité et nous continuerons à y veiller avec attention.

J'en viens au Yémen. Vous me dites, Monsieur Corbière, qu'il y a 41 CAESAR sur le théâtre des opérations. Les avez-vous comptés ?

M. Alexis Corbière. Personnellement, non.

Général François Lecointre. Je répète ce que j'ai dit : il n'y a pas de CAESAR sur le territoire yéménite. Je considère qu'il y a beaucoup de fantasmes, je le redis, quant à l'implication des armées françaises et de la France dans le conflit yéménite. Celui-ci nous intéresse effectivement parce que nous avons un partenariat stratégique avec les Émirats arabes unis, qui sont engagés au Yémen comme vous le savez, et parce que au titre de ces partenariats stratégiques, nous leur avons vendu des armes, en particulier des chars Leclerc, qu'ils ont engagés dans ces opérations. Toutefois, les éléments dont je dispose à l'heure actuelle me font penser que les armes que nous avons vendues aux Émiriens ne sont pas engagées directement sur les lignes de fronts, en particulier pas les chars Leclerc.

Il est vrai que nous avons vendu des armes, notamment des canons CAESAR et des bateaux, à l'Arabie saoudite. Je me souviens de travaux que nous effectuions en commission interministérielle d'études sur les exportations de matériel de guerre (CIEEMG) sur le sujet spécifique du Yémen. En l'occurrence, nous suivions de façon extrêmement précise les endroits où étaient déployées les unités d'artillerie qui étaient équipées de canons CAESAR.

En outre, nous avons mis en exergue et en évidence que ces canons étaient là pour la protection de la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite, mais qu'ils ne pouvaient que difficilement servir objectivement – quand on sait ce qu'est le travail d'une batterie d'artillerie, en particulier en milieu montagneux – à participer à des batailles ou à l'appui d'une force qui serait engagée au combat au Yémen. Voilà ce que je peux vous dire. Je n'ai pas connaissance de canons CAESAR déployés au Yémen aujourd'hui.

Par ailleurs, nous sommes, je le répète, très attentifs à ce que les armes que nous exportons et que nous vendons, d'une part ne nous fassent pas courir le risque d'être surclassés par qui les emploierait et pourrait les retourner contre nous ; d'autre part ne soient pas employées par les pays auxquels nous les vendons contre leur propre population ou contre des populations civiles, en particulier dans des opérations de maintien de l'ordre. Enfin, nous sommes attentifs à la situation au Yémen et dans cette zone-là de manière générale. Nous nous informons avec toutes nos capacités de renseignement le plus précisément possible sur la dégradation de la situation, en particulier parce que le maintien de la liberté de circulation dans le détroit de Bab-el-Mandeb est absolument vital pour notre économie et notre liberté d'action.

Je persiste et signe, je pense qu'il y a beaucoup de fantasmes sur ce conflit qui, c'est vrai, est absolument épouvantable et devrait trouver aussi rapidement que possible une solution. Vous pouvez m'accuser ou me faire tous les procès d'intention, mais je ne crois pas, très sincèrement, que la France fasse autre chose qu'essayer de régler ce conflit et d'appeler les parties à ce conflit à un règlement.

M. Alexis Corbière. Je note les paroles fortes que vous avez dites : aucun char Leclerc et aucun canon CAESAR.

Général François Lecointre. Non. J'ai dit qu'aucun char Leclerc n'est sur la ligne de front aujourd'hui, et qu'à ma connaissance, aucun canon CAESAR n'est déployé sur le

territoire yéménite. Ces canons sont déployés sur le territoire saoudien, à la frontière, mais pas sur le territoire yéménite.

Je crois que la ministre elle-même viendra vous présenter le rapport sur l'exportation d'armes le 10 juillet prochain. Très honnêtement, ce sujet n'est absolument pas pris à la légère ou avec cynisme par les autorités françaises, et clairement pas par les militaires en charge de conseiller la ministre ou de proposer une décision au Premier ministre. Nous savons que cela engage la vie des gens et l'honneur de nos armées. Par ailleurs, nous sommes aussi conscients que nous ne pourrions pas équiper les armées françaises d'équipements nationaux si nous n'étions pas capables d'exporter ces mêmes équipements. Nos industriels ont donc, c'est vrai, l'obligation d'exporter nos armements. On peut le déplorer, mais c'est ainsi. Si nous étions Américains, ce serait sans doute différent.

M. le président. Cela ne les empêche pas pour autant d'exporter des armes.

Général François Lecointre. Sur l'adaptation au changement et au dérèglement climatique, je répondrai à M. Guerini que c'est un vaste programme ! Comme vous l'avez dit, nos engagements sont de plus en plus liés à ces dérèglements et à leurs effets sur les populations. Nous en tenons compte, ne serait-ce, d'ailleurs, que dans notre engagement dans l'opération Harpie que j'ai évoquée et qui vise à lutter contre l'orpillage et les effets de pollution de l'emploi du mercure par les orpailleurs illégaux. Pour le reste, nous adaptons nos dispositifs en particulier en anticipant l'augmentation du niveau des mers et du risque sismique, ce qui nous a conduits à durcir de façon considérable les installations portuaires du Barracuda à Toulon et à nous imposer des normes très strictes – ce qui représente un coût. En outre, nous réfléchissons en permanence à faire évoluer nos systèmes. Ainsi, l'énergie que nous dépensons en opérations extérieures est de moins en moins dépendante de l'énergie fossile et de plus en plus issue des énergies renouvelables. Voilà des exemples précis de ce que nous faisons en matière d'évolution aux changements et aux dérèglements climatiques. Enfin, notre engagement global est sous-tendu en permanence par les effets du dérèglement climatique sur la vie des populations. D'autant que s'il ne l'est pas encore, ce dérèglement sera demain à mon avis aussi important et aura autant d'effets que les évolutions démographiques que j'évoquais tout à l'heure.

M. le président. M. Jacques vous avait également posé une question.

Général François Lecointre. Je m'en veux de l'avoir oublié, d'autant que j'aime beaucoup M. Jacques à titre personnel !

M. le président. Il ne vous en voudra pas, car c'est sûrement réciproque.

Général François Lecointre. C'est un ancien militaire. Je suis toujours sensible aux anciens militaires qui font de la politique en respectant le devoir de réserve qui s'impose à tout militaire. Je me suis exprimé tout à l'heure devant un certain nombre de généraux en 2^e section en leur disant que je comprenais que M. Untel ait envie de faire de la politique et de s'engager pour être député, sénateur ou maire, mais que je ne comprenais pas que le général Untel en 2^e section le fasse, et que si je comprenais bien que M. Untel prenne publiquement fait et cause pour telle ou telle liste, je ne comprenais pas que le général ou l'amiral Untel fasse des déclarations publiques de cette nature. Pour moi, c'est une remise en cause de la stricte neutralité politique des armées, qui est fondamentale et que nous devons préserver comme un bien extrêmement précieux. Cela m'éloigne du sujet, mais beaucoup de

vos collègues ne savent sûrement pas que vous êtes un ancien militaire. En tout cas, je suis très heureux de pouvoir répondre à votre question : oui, nous sommes en ordre de bataille. Oui, nous avons réalisé l'évolution des processus d'acquisition et de déroulement de nos programmes d'armement. L'instruction ministérielle est en place et fonctionne d'ores et déjà. La mise en plateau des moyens de la DGA et des armées est effective. L'Agence de l'innovation est en place. Tout cela commence à produire des effets. Pour autant, cela prendra du temps, celui de la vie des programmes. Je peux vous garantir que les procédures sont désormais rodées et commencent à entrer en œuvre aujourd'hui.

M. le président. Merci, Mon général. Venons-en aux dernières questions.

M. Jean-Charles Laronneur. Je souhaite revenir sur la situation en Libye et sur la mission Sophia. Comme j'ai pu le dire récemment à la ministre des Armées, depuis le retrait des moyens navals de Sophia, les livraisons d'armes à destination des belligérants en Libye sont en augmentation. Le 5 juin, l'Italie a dépêché un nouvel avion au profit de la mission après avoir précédemment retiré ses moyens navals, comme vous le savez. Qu'en est-il de la France ? Il semblerait, par ailleurs, que les livraisons d'armes ont davantage profité aux troupes fidèles au gouvernement d'union nationale et conduit le conflit à une forme d'enlèvement aux portes de la capitale. Pour autant, les deux parties semblent refuser tout cessez-le-feu. Quelle lecture faites-vous de ce conflit et de l'équilibre des forces ? Un camp a-t-il, selon vous, la capacité de dominer militairement ? Risque-t-on de voir une escalade entre les belligérants et une guerre par procuration entre les forces régionales que sont la Turquie et le Qatar du côté du gouvernement d'union nationale, les Émirats arabes unis, l'Égypte et l'Arabie Saoudite du côté de l'armée nationale libyenne ?

M. Fabien Gouttefarde. J'aimerais vous interroger sur l'analyse relative à notre manière de conduire les hostilités au Levant qu'a pu faire un de vos officiers – je dirais l'un des plus expérimentés, puisqu'il a commandé la *task force* Wagram – dans un article qui a fait grand bruit, intitulé « La bataille d'Hajin, victoire tactique, défaite stratégique ? ». Loin de moi l'idée d'entrer ici dans le débat sur la liberté d'expression des officiers d'active. Je souhaite plutôt connaître votre interprétation sur le fond de cette analyse que je résume d'un mot : en refusant l'engagement au sol, la coalition a prolongé inutilement le conflit, a contribué à augmenter le nombre de victimes au sein de la population et a donné une image négative de ce que peut être une libération à l'occidentale. Quel regard portez-vous sur ces critiques ? Les jugez-vous fondées ? Au regard du rapport à la mort, même celle de nos soldats, qu'entretiennent des nations occidentales, peut-on faire autrement ?

M. Charles de la Verpillière. Ma première question concerne la contribution de nos alliés à nos opérations à nos opérations en Afrique, tant dans la bande sahélo-saharienne qu'en République Centrafricaine. Vous avez été assez précis concernant la contribution des Européens. En revanche, vous n'avez pas parlé de celle des États-Unis. Je sais qu'il faut rester un peu plus discret, mais elle se traduit notamment par l'intervention de drones – c'est une information publique. Pouvez-vous au moins nous dire si cette contribution se maintient dans le temps, notamment depuis deux ans ?

Ma deuxième question concerne le Levant. Que sont devenus les combattants kurdes ?

M. Jean-Marie Fiévet. Ma question concerne le SCAF. Les industriels de l'aéronautique espèrent obtenir à très court terme des contrats pour le développement de démonstrateurs. Ils ont très récemment fait paraître un article dans un magazine spécialisé, montrant l'importance des démonstrateurs pour ne pas perdre de temps dans l'exercice des savoir-faire et des technologies au service de la préparation du SCAF opérationnel. À une semaine du Salon du Bourget, quelle est votre position sur ces contrats ?

M. Thomas Gassilloud. Je vous remercie pour la grande précision de votre propos. Je m'interroge sur nos méthodes d'intervention en amont de l'apparition des crises. Dans votre intervention, vous avez appelé à une patience stratégique en bande sahélo-saharienne, pour maintenir l'effort avec constance. Mais on voit bien que lorsque la situation dégénère, elle est très longue et coûteuse à rétablir. Il faut envoyer des milliers d'hommes et dépenser des milliards d'euros sur le temps long. Compte tenu des moyens limités au niveau national comme international, je m'interroge sur la bonne méthode pour optimiser nos moyens ainsi que leur rapport coût-efficacité bien avant les crises. Si je prends l'exemple de la Centrafrique, que vous avez cité, l'EUTM représente environ 150 hommes. C'est finalement 100 fois moins que l'effectif nécessaire – si je prends la MINUSCA et les effectifs internationaux – pour résoudre la crise. Finalement, à la lumière de votre expérience, notamment dans les troupes de marine, j'aimerais connaître votre appréciation de l'effort que nous mettons, avant même l'apparition des crises, dans la montée en puissance des armées locales.

M. Jean-Louis Thiériot. Je vous remercie pour ces mots très forts que vous avez eus sur la grandeur et la servitude de la vie militaire. Ma question concerne l'opération Sophia. Notre collègue Larssonneur en a posé l'essentiel, mais j'en ai une autre sur les flux de migrants. On sait bien l'influence de ce qui se passe, notamment au large de la Libye, pour les arrivées sur le territoire national. Comment ces flux ont-ils évolué depuis quelques mois ou années, et quelle nouvelle évolution anticipez-vous ?

M. Jacques Marilossian. Je vous remercie moi aussi pour votre exposé et vos réponses. Je voudrais aborder un sujet relatif à l'Europe. Le Fonds européen de la défense (FEDef) doit permettre de financer au niveau européen la recherche et le développement dans le secteur de la défense. Mais pour cela, nous devons au préalable renforcer le processus capacitaire européen et ce, à partir d'objectifs stratégiques qui doivent faire consensus avec nos partenaires européens, et qui intégreront aussi les contraintes qui sont si chères à nos camarades du groupe LFI.

Vous connaissez mieux que tout le monde ici les processus – CDP, CARD, CSP, NDPP, IEI et j'en oublie certainement. Or si nous comparons aujourd'hui, la situation à celle qui a présidé la revue stratégique de 2017, le contexte a un peu changé. Vous l'avez souligné, nous assistons à l'évolution de la menace terroriste en Afrique, au renforcement de la présence russe par exemple au Proche-Orient et aux frontières à l'est de l'Union européenne, ou encore le déni d'accès de la Chine de plus en plus important dans la région Asie-Pacifique. J'y ajoute les États-Unis, qui sont en train de remettre en cause la plupart des accords internationaux, le traité sur le commerce des armes, celui sur les armes nucléaires à portée intermédiaire, le protocole additionnel à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, l'accord nucléaire avec l'Iran et j'en oublie certainement.

Ma question est simple, si j'ose dire. Face à ce monde de plus en plus instable, pouvons-nous réellement identifier et valider des objectifs stratégiques clairs que nous pouvons partager avec nos alliés européens ? Ces objectifs peuvent-ils facilement renforcer notre modèle d'armée équilibré et complet dans la durée ?

M. Philippe Chalumeau. Je vous remercie pour ce tour d'horizon extrêmement précieux pour nous. Au moins 95 habitants ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi, dans un village dogon du centre du Mali – un nouveau drame dans cette région en proie aux violences, deux mois et demi après un massacre de 160 Peuls. Quelle est votre analyse ? Quelles sont les conséquences pratiques pour nos soldats engagés sur l'opération Barkhane ?

Général François Lecointre. La première question portait sur la Libye. Je pense que nous sommes non pas face à une escalade, mais face à un enlèvement. L'offensive du maréchal Haftar n'a pas réussi et, comme toujours dans ces cas-là, les négociations en cours entre le gouvernement d'entente nationale et l'armée nationale libyenne seront longues. Elles passeront aussi par la capacité à acheter tel ou tel chez l'adversaire, donc par la détention de moyens – que les parrains que vous avez évoqués mettent à disposition des différents belligérants. J'observe un enlèvement, une situation figée dont semble-t-il les différents partenaires et protagonistes finissent par se satisfaire, ce qui ne me rassure pas. En effet, cela ne permet pas à la Libye de retrouver une vie normale et cela permet à des ennemis potentiels de prospérer dans le Sud libyen en l'absence d'État libyen capable d'y intervenir. Je ne crois pas, mais c'est très personnel, qu'il puisse y avoir une victoire décisive de l'un ou de l'autre. Je pense que la position de la communauté internationale consiste à essayer d'obtenir des négociations entre les partenaires ou les belligérants, en tout cas entre les protagonistes de cette crise. L'avantage est qu'au moins, maintenant, deux clans sont assez bien identifiés. Cela prendra le temps que ça prendra. Je ne peux pas vous en dire plus. Nous sommes prêts à apporter un appui technique de conseil aux protagonistes pour l'établissement d'un cessez-le-feu et pour les accompagner à nouveau dans des négociations. Mais cela, la France le fait depuis le début.

Une question portait sur l'article du colonel Legrier. Je ne résiste pas au plaisir de vous dire d'abord ce que je pense sur la forme. Je suis un ardent défenseur de l'expression des militaires, mais c'est moi qui ai souhaité punir le colonel Legrier. J'ai souhaité le punir car ce qu'il a fait est exactement en parfaite contradiction avec l'exercice de la discipline militaire que j'ai évoqué tout à l'heure, qui s'exerce singulièrement en respectant les états d'âme de chacun. Chacun a la possibilité d'exprimer à son chef les doutes qui l'assaillent au moment où il reçoit sa mission et où on lui précise les objectifs à atteindre. En l'occurrence, ce face-à-face qui doit exister, et cet échange qui est toujours extrêmement franc entre un subordonné et son chef, n'a pas eu lieu préalablement à la parution de l'article du colonel Legrier – ce que je ne comprends pas. Jamais il n'est allé voir ni le chef d'état-major des armées, peut-être étais-je un peu loin, ni le général qui représentait le commandement français dans l'opération *Inherent Resolve*. Il n'a pas saisi l'occasion du passage de la ministre pour lui dire qu'il éprouvait des doutes quant à la stratégie mise en œuvre. Par ailleurs, le colonel Legrier a exprimé ce point de vue en faisant fi de ce que pourraient penser ses propres subordonnés qui mettent en œuvre une action qu'il leur commande de mettre en œuvre, et qu'il désavoue publiquement au moment même où ils le font, obéissant à ses ordres.

Je ne comprends pas. J'ai le sentiment d'une double trahison. D'abord, la trahison vis-à-vis de son chef, parce qu'il n'a pas eu le dialogue qu'il aurait dû avoir pour exprimer ses

doutes – et croyez-moi, il m’est arrivé plus souvent qu’à mon tour de dire à mes chefs ce que je pensais des ordres qu’ils me donnaient, de préciser ce que je n’accepterais pas de faire et d’être prêt à démissionner, à quitter mon poste ou de ne pas accepter un commandement si le chef ne me disait pas qu’il prenait acte des réserves que j’émettais.

L’autre trahison est celle vis-à-vis de ses propres hommes. Je ne la comprends pas. J’essaie de me mettre à la place de ces soldats qui, pendant quatre mois, ont obéi à ses ordres et mis en œuvre une stratégie puis constatent que leur chef déclare publiquement, dans un article, que ce qu’ils sont en train de faire est contraire au sens commun, à l’éthique, à la morale et à l’efficacité militaires. Si j’étais à la place de ces hommes, je serais absolument bouleversé. C’est pour cette raison, pour ce sentiment de trahison, que j’ai puni le colonel Legrier. C’est moi qui ai souhaité le punir et je maintiens ce point de vue. Par ailleurs, si le colonel Legrier avait fait paraître son article deux ou trois mois après, en étant plus nuancé dans son analyse, je l’aurais mieux accepté.

Sur le fond, vous avez raison de poser la question. Il y avait des troupes au sol. Le colonel Legrier affirme que l’on refuse de mettre des troupes au sol et d’aller au contact et qu’en ayant une attitude de bombardement à distance et de destruction systématique, on ajoute la destruction à la haine et on ne fait qu’accentuer le problème et la difficulté. Mais il y a quand même des troupes au sol ! Ce sont les Forces démocratiques syriennes (FDS), qui ont eu à déplorer de nombreuses pertes. Il est assez facile de dire « bande de lâches, apprenez à vous battre ! ». C’est d’ailleurs assez confortable quand on est l’artilleur qui appuie ses petits camarades au sol. Mais ils étaient là, au sol. Ils y étaient.

Par ailleurs, je peux témoigner que les frappes, en tout cas pour la partie française, qui sont effectuées dans le cadre de cette opération *Inherent Resolve* et pour appuyer l’action des FDS dans la réduction des poches successives de Daech dans la moyenne vallée de l’Euphrate, se font avec un contrôle extrêmement étroit de la France, un contrôle national très précis. Je me suis rendu au Qatar, où j’ai vu le *Combined Air Operations Center* et l’équipe française qui participait à ce contrôle. J’ai vu la façon dont, lorsque les objectifs nous sont proposés par les Américains, nous contrôlons leur réalité avec nos propres moyens de renseignement et d’acquisition d’images. Nous nous assurons aussi qu’en traitant ces objectifs, nous n’aurons pas de dégâts collatéraux. Nous sommes, de ce point de vue, des alliés très exigeants et tatillons.

Peut-être le colonel Legrier a-t-il raison sur le fond ? Peut-être faudrait-il consentir plus de morts ? Peut-être faudrait-il offrir plus de poitrines et plus de héros pour avoir moins de pertes ? Vous avez posé la bonne question en demandant si nos sociétés sont prêtes à l’accepter. Je n’en sais rien. Ce que je crois, aussi, c’est que quand on fait la guerre, malheureusement, on la fait avec tous les moyens dont on dispose pour remporter la victoire le plus vite possible. Dans l’histoire qui nous intéresse et dans cette guerre terrible, face à des gens complètement fanatisés, il y avait la nécessité de se battre, poitrine contre poitrine – et c’est ce que faisaient les FDS courageusement. Il fallait en plus, si l’on voulait obtenir une victoire face à un ennemi qui est délibérément allé s’installer dans les villes et au milieu de la population civile, le déloger de là où il était. Cela passait par des destructions. C’est certes terrible. Mais nous avons évoqué tout à l’heure les cérémonies du 6 juin, Colleville-Montgomery et ces villes qui ont été détruites par la guerre et par nos alliés américains et britanniques. La destruction de Caen a été terrible. Mais il arrive un moment où l’on fait la guerre et où il faut vaincre l’ennemi.

Monsieur de la Verpillière, vous me demandez si la contribution américaine est maintenue. Oui, elle l'est et elle est même augmentée. Le général Waldhauser, commandant de l'*Africa Command* américain pour l'Afrique, comme le général Dunford, m'ont assuré à nouveau qu'il n'y aurait aucune diminution de cet effort, qui est important puisqu'il représente plusieurs dizaines de millions d'euros en équivalent drones, mais aussi des moyens logistiques de transport stratégique. Aujourd'hui, pour ce qui est des drones, c'est un soutien à la fois indispensable sur le plan quantitatif, pour maintenir la permanence de l'observation en particulier dans le Nord du Mali, et sur le plan qualitatif puisque les drones américains ont des capacités que nous n'avons pas encore. Et lorsque nous les aurons, bientôt, nous aurons malgré tout besoin de ce maintien de l'aide américaine. *A priori*, je ne vois aucun risque de remise en cause de cette aide qui a été augmentée de façon considérable ces deux dernières années.

Au Levant, que sont devenus les combattants kurdes ? Ils sont toujours là ! Je ne peux pas tout vous dire, mais soyez bien persuadés que la France est attentive à ce que les Kurdes participent au règlement de la crise politique et soient l'un des acteurs importants dans la solution politique qui sera trouvée pour le régime et pour la reconstruction de la Syrie. Il y a là à la fois un engagement moral et le fait que la France considère que le camp occidental doit être présent dans le règlement de la question politique syrienne – ce qui nécessite qu'il reste en appui des Kurdes qui ont permis de défaire Daech. Si nous y renoncions, quelle que soit la solution ultérieure, nous laisserions la place aux Russes et au régime de Bachar el-Assad, qui emporteraient toute la mise. Ce n'est sans doute pas acceptable. En tout cas, ce n'est pas acceptable pour la France. À mon sens, donc, cet appui continuera.

Par ailleurs, il ne vous échappe pas qu'il y a un sujet humanitaire et sécuritaire dans le Nord-Est syrien, avec des camps de réfugiés et des prisons dans lesquels se trouvent un certain nombre de *returnees* et de familles français.

M. Fiévet me pose la question des démonstrateurs. Je ne voudrais pas préempter la parole de la ministre au Salon du Bourget ! La première phase de la coopération franco-allemande sur le SCAF se passe bien. Cela a été long et compliqué. Un vote du *Bundestag* a accordé la semaine dernière 32 millions d'euros pour lancer la première partie de cette coopération. Il y aura ensuite un contrôle très étroit du *Bundestag* sur la poursuite de cette coopération, ce qui nous paraît être un contrôle sans nul doute très minutieux, pas de nature à faciliter les accords industriels. Cela nous inquiète un peu. Mais j'ai bon espoir que sur la première phase, qui passera sans doute par la réalisation de démonstrateurs, les choses évolueront favorablement.

M. Gassilloud pose une question essentielle sur la fonction de prévention, qui est l'une des cinq grandes fonctions stratégiques. Je considère qu'on en a démantelé une partie lors des vingt ans de déconstruction de l'outil militaire. Et pour cause, il a fallu se concentrer sur la préservation d'un outil militaire complet – la gamme complète des capacités, de la dissuasion nucléaire au spatial en passant par les forces spéciales et l'infanterie. Cette contrainte s'est appliquée aux armées, à l'État de manière générale et au Quai d'Orsay. Ainsi, nous avons dû réduire de façon considérable la voilure en matière de coopération militaire. Je l'ai constaté lorsque je suis intervenu au Mali en 2013 : la coopération que nous avons conservée, tant bien que mal, avec les armées africaines pour aider à leur montée en puissance, notamment en créant un réseau d'écoles nationales à vocation régionale (ENVR), en aidant les Africains à coopérer entre eux et en essayant d'organiser cette coopération,

n'était pas suffisante. La conséquence, c'est qu'il n'y avait plus d'armée malienne. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de remontée en puissance. Nous avons confirmé l'existence et l'importance de nos pôles opérationnels de coopération. Vous savez qu'en Afrique de l'Ouest, nous en avons au Sénégal et au Gabon. Ce n'est sans doute pas suffisant, mais nous sommes extrêmement attentifs à accroître cette coopération et à la coordonner entre les pôles opérationnels de coopération, l'opération Barkhane elle-même, la DCSD, les instances internationales et les missions européennes comme l'EUTM.

La difficulté, pour être tout à fait franc, consiste à faire comprendre et accepter à nos partenaires européens qu'il s'agit en réalité d'une coopération structurelle de très long terme. Je vais y travailler, après avoir échangé en E3 la semaine dernière avec le général Carter et le général Zorn, mes homologues britannique et allemand. Nous avons abandonné trop rapidement la coopération, avant que les appareils militaires africains soient autonomes. Il y a un effort à fournir. J'y suis attentif, mais c'est très consommateur en moyens ainsi qu'en moyens de formation de nos alliés africains en France. Il faut fixer des priorités. Soyez bien persuadés que cette dimension de la prévention est très présente dans notre esprit.

Pour terminer ce tour d'horizon qui ne répond pas à votre question, je considère que nous avons le meilleur équilibre possible, même s'il n'est pas complètement satisfaisant. Cette coopération ne peut se faire que si les pays considérés veulent bien que l'on coopère avec eux. J'ai été très frappé en me rendant au Nigéria avec le général Carter de constater à quel point les Britanniques ont à vaincre des réticences. Il faut vaincre des fiertés nationales. C'est donc assez compliqué. L'une de nos priorités doit être d'encourager les pays qui sont en train d'affronter la contagion du djihadisme, à s'entendre avant que la crise ne dégénère. Il faut donc que le Bénin, le Togo, le Ghana et le Burkina-Faso se mettent autour de la table pour commencer à imaginer, de façon préventive, par exemple une force conjointe ou des appareils de formation communs. C'est un travail compliqué. Nous ne pouvons plus le faire seuls. Nous devons le faire avec les Européens, ne serait-ce que parce que cela le rend plus acceptable et limite les risques d'accusation de néocolonialisme. Et il faut le faire avec l'acceptation des pays africains concernés. Nous continuons et nous continuerons d'y travailler.

La question de M. Thiériot portait sur les flux migratoires, leur évolution et leur anticipation. Nous avons quasiment stoppé les flux de migrants en provenance de Libye. De ce point de vue, l'opération Sophia a été efficace – et, pour être tout à fait honnête, l'opération Sophia et l'action bilatérale de l'Italie. C'est une vieille histoire. Il y a très longtemps, dans sa relation avec l'Italie, M. Khadafi a joué de sa capacité à fermer ou à ouvrir le « robinet » des flux de migrants qui allaient déferler sur l'Italie en passant par la Sicile. Les Italiens ont pris le problème en compte et l'ont européenisé grâce à l'opération Sophia. Nous sommes arrivés à une très grande efficacité : l'immigration clandestine aujourd'hui par la Libye et la Méditerranée centrale est globalement jugulée. Évidemment, un déport de ces flux se fait par la Méditerranée orientale et les Balkans, mais aussi par la Méditerranée occidentale, notamment via le Maroc et l'Espagne. Ces sujets sont anticipés et pris en compte. Nous sommes présents dans les Balkans et nous continuerons d'y être, par l'opération Althea que j'ai évoquée, dans laquelle nous allons reprendre des responsabilités et pour laquelle nous renforçons nos moyens d'acquisition du renseignement. Par ailleurs, nous sommes en appui des Marocains, qui sont extrêmement actifs dans la lutte contre cette immigration qui passe par la côte occidentale de l'Afrique.

L'immigration clandestine est un vrai sujet, pour lequel une politique déterminée est mise en œuvre par le Gouvernement en liaison avec les pays partenaires d'où provient cette immigration, en les aidant notamment à recréer des états civils parfois manquants – notamment en Guinée – et à avoir une politique efficace, ou encore en formant leurs moyens de lutte.

Monsieur Marilossian, vous me parliez de notre capacité à identifier et à valider des objectifs clairs à partager avec les Européens. Nous avons une vraie capacité à le faire. Je pense que l'IEI est précisément le moyen de définition de ces objectifs stratégiques. Compte tenu des réticences trop fortes de nos partenaires européens, ce ne peut pas être un outil d'engagement opérationnel. Nous verrons, le temps voulu et le temps venu, s'il est possible de lancer une opération sous la bannière de l'IEI. Aujourd'hui, c'est le lieu où nous partageons nos appréciations de situation et où nous sensibilisons nos partenaires aux grands enjeux qui sont les nôtres, avec un focus très clair sur l'Afrique, mais aussi sur l'action de la Chine et de la Russie en Afrique, et sur des interventions que nous devrions être capables de conduire en matière humanitaire. Je pense que c'est un bon cénacle et une bonne organisation pour partager une vision des enjeux et partager des objectifs clairs, grâce à des rencontres d'états-majors de niveau stratégique. Ensuite, il y a évidemment l'OTAN, qui a des objectifs très clairs. Nous y avons une voix singulière, celle de la fermeté vis-à-vis de la Russie. Je précise que cette voix de fermeté n'exclut pas le dialogue et évite tout risque d'escalade. Encore une fois, nous devons parvenir à convaincre nos alliés européens et nos alliés américains, que je pense assez faciles à convaincre. Les dernières relations et les derniers rapports que j'ai eus avec SACEUR me laissent penser que les Américains partagent assez notre vision. Tout cela, dans un cadre en pleine restructuration.

Par ailleurs, M. Chalumeau m'interroge sur le massacre qui a eu lieu dimanche. Je pense que la situation se dégrade dans le centre du Mali et que, dans cette crise qui est à la fois démographique, environnementale, de gouvernance, de l'État malien et de l'administration, avec une incapacité de l'État à garantir les ressources et une vie paisible pour l'ensemble des acteurs de la société malienne, des groupes jihadistes instrumentalisent les tensions, les exploitent et provoquent ce genre de massacres. Ce n'est pas, à proprement parler, la zone de responsabilité de l'opération Barkhane. Et, je vous l'ai dit, je ne tiens pas à ce que nous y soyons pour l'instant. C'est une responsabilité de la MINUSMA, qui avait lancé l'opération Oryx il y a quelques semaines pour renforcer sa présence dans cette zone et prévenir ce type de massacre. C'est aussi la responsabilité des forces armées maliennes. Je crains que ces tensions n'aillent s'accroissant et ne soient systématiquement instrumentées dans toutes les crises que nous allons connaître en Afrique dans les décennies qui viennent.

J'ai été chef de corps en Côte-d'Ivoire, à la tête de mon régiment. Il se passait exactement la même chose dans la région où j'étais, avec une instrumentalisation systématique de ces tensions. Par ailleurs, je réagis toujours avec beaucoup d'émotion face à cela parce que, vous le savez car je me suis déjà exprimé devant cette commission, j'ai vécu dans ma psychologie profonde et dans mon âme le traumatisme de voir des charniers d'enfants lorsque j'étais au Rwanda. C'est absolument monstrueux et terrible. Je ne crois pas, cependant, qu'il faille laisser l'émotion dicter notre attitude.

Malheureusement, il faut que nous ayons non pas une vision cynique, mais une vision la plus froide possible quant au fait qu'il existe une instrumentalisation et que des problèmes concrets doivent être réglés pour la répartition des espaces de pâture et de culture.

Il faut à la fois être attentif à cette dégradation et, surtout, éviter de réagir de façon trop impulsive même si, c'est vrai, c'est absolument tragique.

M. le président. Merci, Mon général. C'est sur ces paroles lucides, réalistes et froides, comme vous le dites, que se clôt cette audition. Je pense que vous avez, par vos réponses et par votre propos liminaire, montré l'étendue des opérations et des missions de nos armées dans le monde.

La séance est levée à dix-neuf heures trente-deux.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Stéphane Baudu, M. Mounir Belhamiti, M. Christophe Blanchet, Mme Aude Bono-Vandorme, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Carole Bureau-Bonnard, M. Philippe Chalumeau, M. Alexis Corbière, Mme Marianne Dubois, M. Yannick Favennec Becot, M. Jean-Jacques Ferrara, M. Jean-Marie Fiévet, M. Claude de Ganay, M. Thomas Gassilloud, Mme Séverine Gipson, M. Fabien Gouttefarde, M. Stanislas Guerini, M. Jean-Michel Jacques, Mme Anissa Khedher, M. Bastien Lachaud, M. Jean-Charles Larsonneur, M. Didier Le Gac, M. Christophe Lejeune, M. Jacques Marilossian, M. Gwendal Rouillard, M. Joachim Son-Forget, M. Jean-Louis Thiériot, Mme Sabine Thillaye, M. Stéphane Trompille, Mme Alexandra Valetta Ardisson, M. Charles de la Verpillière

Excusés. - M. Jean-Philippe Ardouin, M. Florian Bachelier, M. Sylvain Brial, M. Luc Carvounas, M. André Chassaigne, Mme Françoise Dumas, M. Olivier Faure, M. Richard Ferrand, Mme Pascale Fontenel-Personne, M. Christian Jacob, Mme Manuëla Kéclard-Mondésir, M. Loïc Kervran, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Gilles Le Gendre, M. Franck Marlin, Mme Sereine Mauborgne, M. Philippe Michel-Kleisbauer, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, M. Joaquim Pueyo, M. Patrice Verchère

Assistaient également à la réunion. - M. Thibault Bazin, M. Jean-Jacques Gaultier